

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR GA FINANCES

agissant de concert avec M. Gérard ANDREI, Mme Patricia ANDREI, Mme Pascale ANDREI, Mme Sandra ANDREI, M. Florent NECCO, M. Geoffrey NECCO, M. Henri ACHDJEAN, M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean-Michel FAUREL, M. Albert FERNANDES, Mme Patricia FERNANDES et la société civile immobilière LES CAPRIERS

PRESENTÉE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE PISCINES GROUPE GA



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société PISCINES GROUPE GA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 7 septembre 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction 2006-07 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de PISCINES GROUPE GA.

Le présent document complète la note d'information conjointe relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société GA FINANCES portant sur les actions de la société PISCINES GROUPE GA, visée par l'AMF le 6 septembre 2016, sous le numéro 16-418, en application de la décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note d'information conjointe sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et PISCINES GROUPE GA (www.piscinesgroupega.com), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

PISCINES GROUPE GA
Parc d'Activités - RN 8 - Quartier du Douard
13420 Gémenos

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

I.	RAPPELS DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE.....	3
II.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF	4
III.	EVENEMENTS RECENTS CONCERNANT PISCINES GROUPE GA	5
III.1	Cessions des actifs des entités U5PPP et U6PPP.....	5
III.2	Structure du capital de la Société.....	5
A.	Pacte d'actionnaires.....	5
B.	Répartition du capital et des droits de vote de la Société.....	8
III.3	Développements récents relatifs à l'activité de PISCINES GROUPE GA	9
A.	Activité de Société de Moulage Provençal.....	9
B.	Litiges	9
III.4	Evènements exceptionnels et litiges.....	9
IV.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À PISCINES GROUPE GA	10
V.	RAPPORT ANNUEL 2015 DE PISCINES GROUPE GA.....	11

I. RAPPELS DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 235-1 et suivants, 236-3 et 237-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société GA FINANCES¹, société civile au capital de 6.517.434 euros, dont le siège social est situé Parc d'Activités - RN 8 - Quartier du Douard - 13420 Gémenos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 490 475 258 (« **GA FINANCES** » ou l'« **Initiateur** ») agissant de concert avec M. Gérard ANDREI, Mme Patricia ANDREI, Mme Pascale ANDREI, Mme Sandra ANDREI, M. Florent NECCO, M. Geoffrey NECCO, M. Henri ACHDJEAN, M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean-Michel FAUREL, M. Albert FERNANDES, Mme Patricia FERNANDES et la société civile immobilière LES CAPRIERS², propose de manière irrévocable aux autres actionnaires de la société PISCINES GROUPE GA, société anonyme au capital de 2.017.301 euros, dont le siège social est situé Parc d'Activités - RN 8 - Quartier du Douard - 13420 Gémenos, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 377 847 637 (« **PISCINES GROUPE GA** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché multilatéral de négociation organisé Alternext Paris, sous le code ISIN FR0010357145 – mnémonique ALPGG, d'acquérir, dans le cadre de la présente offre publique de retrait, la totalité de leurs actions PISCINES GROUPE GA (l'« **Offre** ») pour un prix de 1,46 euro par action PISCINES GROUPE GA (le « **Prix de l'Offre** »).

Un pacte d'actionnaires, réunissant GA FINANCES ainsi que M. Gérard ANDREI, Mme Patricia ANDREI, Mme Pascale ANDREI, Mme Sandra ANDREI, M. Florent NECCO, M. Geoffrey NECCO, M. Henri ACHDJEAN, M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean-Michel FAUREL, M. Albert FERNANDES, Mme Patricia FERNANDES et la société civile immobilière LES CAPRIERS (les « **Concertistes** ») a été conclu le 25 juillet 2016 et a fait l'objet d'un avenant le 26 août 2016 (le pacte tel qu'amendé, le « **Pacte d'Actionnaires** »). Dans ce cadre, les Concertistes ont déclaré agir de concert entre eux vis-à-vis de la Société au sens de l'article L.233-10 du Code de commerce, ce qui a donné lieu à la déclaration de franchissements de seuils N°216C1765. A cette occasion, les Concertistes ont précisé détenir ensemble 3.014.284 actions et 6.028.568 droits de vote de la Société, représentant 97,12% du capital et 98,53% des droits de vote de la Société.

Conformément à l'article 231-6 du Règlement général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des actions PISCINES GROUPE GA non détenues par les Concertistes soit un maximum de 89.256 actions, représentant 2,88% du capital et 1,47% des droits de vote de la Société.

SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE agit en tant qu'établissement présentateur de l'Offre. Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

La durée de l'Offre sera de 10 jours de négociation.

Les Concertistes détenant ensemble à la date de l'Offre plus de 95% du capital et des droits de vote de la Société, l'Offre sera immédiatement suivie de la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du Règlement général de l'AMF (le « **Retrait Obligatoire** »). Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions PISCINES GROUPE GA, autres que celles détenues par les Concertistes, qui n'auraient pas été apportées à l'Offre seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation identique au Prix de l'Offre (soit 1,46 euro par action), étant précisé que l'indemnisation versée dans le cadre du Retrait Obligatoire est, pour sa part, nette de tous frais.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la note d'information conjointe ayant reçu le visa N°16-418 de l'AMF en date du 6 septembre 2016, disponible sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et PISCINES GROUPE GA (www.piscinesgroupega.com), et pouvant être obtenus sans frais auprès de :

- PISCINES GROUPE GA, Parc d'Activités - RN 8 - Quartier du Douard, 13420 Gémenos ;
- SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE, 7, place Vendôme – 75001 Paris.

¹ La société GA FINANCES est détenue par M. Gérard ANDREI à hauteur de 99,00% et par Mme Patricia ANDREI à hauteur de 1,00%.

² La société civile immobilière LES CAPRIERS est détenue à hauteur de 54,00% par Mme Pascale ANDREI, 38,00%, par Mme Patricia ANDREI, 4,00% par M. Florent NECCO et 4,00% par M. Geoffrey NECCO.

II. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n° 2006-07, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de PISCINES GROUPE GA intègre les informations figurant dans le rapport annuel de 2015 de la Société inséré à la section V « Rapport annuel 2015 de PISCINES GROUPE GA » qui ont été diffusées le 29 avril 2015 ainsi que des informations complémentaires et les faits nouveaux intervenus depuis cette date qui figurent à la section III « Evénements récents concernant PISCINES GROUPE GA ».

III. EVENEMENTS RECENTS CONCERNANT PISCINES GROUPE GA

III.1 Cessions des actifs des entités U5PPP et U6PPP

Les sociétés U5PPP et U6PPP, filiales de PISCINES GROUPE GA ont fait l'objet d'une cession de leurs actifs et de leurs crédits-bails immobiliers.

Les principaux agrégats opérationnels de ces sociétés, issus de leurs comptes sociaux au 31 décembre 2015 en normes françaises sont les suivants :

Eléments du compte de résultat	U5PPP	U6PPP
Chiffre d'affaires	3.879.927 €	1.940.508 €
Résultat d'exploitation	-307.982 €	-459.958 €
Résultat net	-351.242 €	-825.284 €

Sur la base des contributions consolidées des entités U5PPP et U6PPP aux comptes consolidés de PISCINES GROUPE GA, les principaux composants bilantiels sont les suivants :

Eléments du bilan - ACTIF	U5PPP	U6PPP
Immobilisations (corporelles, incorporelles et financières)	1.306.844 €	1.264.028 €
Stocks et en cours	800.001 €	360.000 €
Créances + Avances & Acomptes	242.250 €	107.281 €
Trésorerie	73.721 €	58.071 €
Charges constatées d'avance	32.996 €	57.080 €
TOTAL ACTIF	2.455.812 €	1.846.460 €
Eléments du bilan - PASSIF		
Provisions pour risques	37.434 €	34.264 €
Dettes financières	226.664 €	334.928 €
Autres passifs	389.276 €	290.201 €
TOTAL PASSIF	653.374 €	659.393 €
ACTIF NET	1.802.438 €	1.187.067 €

La contribution consolidée totale des entités U5PPP et U6PPP aux comptes consolidés de PISCINES GROUPE GA en termes d'actif net est d'environ 3,0M€.

Les prix finaux d'acquisition payés pour les actifs et les crédits-bails immobiliers d'U5PPP et U6PPP ont été ajustés des montants des acomptes perçus au titre des bons de commandes, des salaires et des cotisations et charges sociales afférentes, des remboursements des crédits-bails immobiliers intervenus entre le 31 décembre 2015 et la date effective de cession du 1^{er} février 2016 au sein de ces deux entités.

Les cessions des actifs et des crédits-bails immobiliers d'U5PPP et U6PPP n'ont pas généré de plus ou moins-values significatives par rapport à l'actif net consolidé de ces entités dans les comptes consolidés de PISCINES GROUPE GA au 31 décembre 2015.

Ces deux sites de production, sont sortis du périmètre d'exploitation de PISCINES GROUPE GA au 1^{er} février 2016, depuis les sociétés concernées n'ont plus d'activités.

III.2 Structure du capital de la Société

A. Pacte d'actionnaires

En date du 25 juillet 2016, M. Gérard ANDREI, Mme Patricia ANDREI, Mme Pascale ANDREI, Mme Sandra ANDREI, M. Florent NECCO, M. Geoffrey NECCO, M. Henri ACHDJEAN, la société civile immobilière LES CAPRIERS, M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean-Michel FAUREL, M. Albert FERNANDES, Mme Patricia FERNANDES et GA FINANCES ont conclu un pacte d'actionnaires, tel

qu'amendé le 26 août 2016, matérialisant ainsi au travers d'une convention écrite, une action de concert, au sens de l'article L233-10 I du Code de commerce.

La conclusion du Pacte d'Actionnaires vise principalement à formaliser la relation des parties entre elles et les engagements de chacun dans le cadre de ce concert notamment au regard de la solidité de la structure largement familiale de l'actionnariat³.

Les principales dispositions du Pacte d'Actionnaires sont les suivantes :

- Position commune des Concertistes vis-à-vis de PISCINES GROUPE GA :
 - Les Concertistes s'engagent à se réunir préalablement à toute décision importante concernant la Société et notamment préalablement à toute assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société, en vue de mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis de la Société (ci-après l'« **Assemblée des Concertistes** »).
 - La position commune des Concertistes sera arrêtée par l'Assemblée des Concertistes, qui regroupe tous les Concertistes, et qui sera notamment appelée à se prononcer sur les décisions suivantes :
 - toute décision relative à l'orientation stratégique de la Société et notamment :
 - le changement d'activité de la Société ou le lancement de toute nouvelle activité significative ;
 - la mise en place d'un partenariat stratégique ou d'une *joint-venture* ;
 - la désignation des représentants des Concertistes dans les organes sociaux et organes de direction de la Société ;
 - la position commune à adopter préalablement à toute assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société, en ce compris sur les décisions suivantes devant être prises en assemblée générale :
 - l'affectation des résultats et toute distribution de dividendes ;
 - toute émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription) ;
 - toute opération de réduction ou d'amortissement du capital ;
 - toute opération de fusion, scission ou d'apport partiel d'actifs ;
 - la désignation et/ou le renouvellement et/ou la récusation des commissaires aux comptes ;
 - toute modification des statuts de la Société ;
 - le recours à tout emprunt bancaire ou financement obligataire pour un montant supérieur à 500.000 euros ;
 - la position à adopter en cas de déclaration par un tiers du franchissement des seuils, en capital ou en droits de vote, visés à l'article L.233-7 du Code de commerce ;
 - la modification ou la résiliation du Pacte d'Actionnaires.
 - Les décisions de l'Assemblée des Concertistes sont prises à la majorité d'au moins 85% des droits de vote des Concertistes présents ou représentés, étant précisé que chaque action de la Société détenue en pleine propriété et/ou en usufruit donnera droit à un droit de vote au sein de l'Assemblée des Concertistes. L'Assemblée des Concertistes est convoquée par M. Gérard ANDREI.

³ La Société a été fondée en 1990 par M. Gérard ANDREI, époux de Mme Patricia ANDREI, tous deux étant les parents de Mme Pascale ANDREI et Mme Sandra ANDREI ainsi que les grands-parents de M. Florent NECCO et M. Geoffrey NECCO. M. Henri ACHDJEAN est le père de Mme Patricia ANDREI. La société LES CAPRIERS est une société civile familiale dont les associés sont Mme Pascale ANDREI, Mme Patricia ANDREI, M. Florent NECCO et M. Geoffrey NECCO. M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean-Michel FAUREL et M. Albert FERNANDES sont respectivement directeur commercial, directeur administratif et financier de la Société et directeur de l'unité de Pouilly-en-Auxois, Mme Patricia Fernandes est l'épouse de M. Albert Fernandes. La société GA FINANCES est une société civile familiale dont le capital est entièrement détenu par M. Gérard ANDREI et Mme Patricia ANDREI et qui a notamment pour objet la gestion des participations des époux ANDREI au sein de la Société.

- Chaque Concertiste s'engage à faire en sorte, notamment par l'exercice de ses droits de vote lors des décisions collectives des actionnaires en assemblée générale ou des décisions de tout autre organe social ou organe de direction de la Société, directement ou indirectement par l'intermédiaire de leurs représentants, qu'aucune action ne soit entreprise et aucune décision ne soit prise qui ne soit conforme aux décisions prises par l'Assemblée des Concertistes.
- Dépôt d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire :
 - GA FINANCES agissant avec les Concertistes et détenant ensemble plus de 95% du capital et des droits de vote de la Société, s'engage à acquérir de manière irrévocable auprès des actionnaires minoritaires de la Société la totalité des actions qu'ils détiennent dans la Société dans le cadre d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire. Les actions présentées à cette offre seront toutes acquises par GA FINANCES, en qualité d'initiateur de l'offre.
 - Les Concertistes délèguent à GA FINANCES et à son dirigeant, M. Gérard ANDREI, le pouvoir d'agir en leur nom auprès de l'AMF, et plus généralement faire le nécessaire en vue du dépôt et de la réalisation de offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.
- Engagement d'inaliénabilité :
 - Les Concertistes s'engagent à conserver l'intégralité des titres de la Société qu'ils détiennent à la date de signature du Pacte d'Actionnaires et pendant une durée de 3 ans à compter de la signature du Pacte d'Actionnaires.
 - Par exception à ce qui précède :
 - chaque Concertiste pourra librement effectuer tout type de transfert à l'un de ses affiliés⁴, à tout moment ; il est précisé que dans une telle hypothèse, le droit de préemption ne sera pas applicable ;
 - les Concertistes pourront procéder à des transferts de titres entre eux ou à la Société (sous réserve du respect du droit de préemption) à l'issue de la première date anniversaire de la conclusion du Pacte d'Actionnaires. Durant la première année suivant la conclusion du Pacte d'Actionnaires, les Concertistes s'interdisent d'effectuer, directement ou indirectement, tout transfert de titres entre eux ou à la Société.
- Droit de préemption au profit de GA FINANCES :
 - Les Concertistes consentent au bénéfice de GA FINANCES un droit de préemption sur tout transfert de titres de la Société, quelles qu'en soient les modalités, et que ce transfert porte sur la pleine propriété ou un démembrement de propriété.
- Durée du Pacte d'Actionnaires :
 - Le Pacte d'Actionnaires entre en vigueur à sa date de signature et viendra à expiration à l'issue d'un délai de dix ans à compter de cette date.
 - Le Pacte d'Actionnaires sera renouvelable par tacite reconduction pour des durées successives de deux ans, sauf dénonciation de l'un des Concertistes par lettre recommandée avec avis de réception adressée aux autres Concertistes et à la Société avec un préavis de 6 mois.
 - Sans affecter les droits de tout autre Concertistes, le Pacte d'Actionnaires prendra fin pour un Concertiste lorsque ce dernier cessera d'être, directement ou indirectement, actionnaire de la Société.
- Gestion du Pacte d'Actionnaires :
 - Afin de garantir l'exercice des droits que se consentent mutuellement les Concertistes et pour conférer au Pacte d'Actionnaires sa pleine efficacité, les Concertistes conviennent de désigner de façon conjointe et irrévocable M. Gérard ANDREI en qualité de mandataire commun chargé de la gestion du Pacte d'Actionnaires ;
 - Aucun Concertiste ne conclura de convention ou accord concernant la Société ou les titres de la Société selon des termes incompatibles avec les stipulations du Pacte d'Actionnaires.
- Successeurs, ayants droit et cessionnaires :
 - Le Pacte d'Actionnaires s'appliquera au bénéfice, et liera les Concertistes ainsi que leurs

⁴ Le terme « affilié » désigne toute personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par l'un des Concertistes ou est contrôlée par toute personne contrôlant ce Concertiste.

successors, ayants droit et cessionnaires respectifs, fussent-ils mineurs ou autrement incapables, étant entendu que sauf stipulation expresse du Pacte d'Actionnaires, aucun Concertiste ne cèdera ni ne délèguera l'une quelconque de ses obligations créées au terme du Pacte d'Actionnaires sans l'accord préalable des autres Concertistes.

- Un tiers ou un affilié d'un Concertiste qui acquiert des titres de la Société précédemment détenus par l'un des Concertistes aura les mêmes obligations et, sous réserve que cette acquisition de titres de la Société ait été effectuée en pleine conformité avec les modalités du Pacte d'Actionnaires et qu'il ait préalablement adhéré au Pacte d'Actionnaires, les mêmes droits.
- Aucune augmentation de capital de la Société au profit de tiers ou autre émission de titres de la Société au profit de tiers, ne pourra être réalisée avant que le tiers considéré ait adhéré au Pacte d'Actionnaire, les Concertistes devant convenir, préalablement à la signature de l'acte d'adhésion au Pacte d'Actionnaires, le cas échéant, des droits et obligations dudit tiers au titre du Pacte d'Actionnaires.

Hormis le Pacte d'Actionnaires tel que décrit ci-dessus, il n'existe pas, à la connaissance de la Société et des Concertistes, d'autres accords susceptibles d'avoir une incidence sur l'appréciation de l'Offre ou de son issue. Notamment, aucune proposition d'acquisition ou de cession de titres de la Société n'est en cours entre Concertistes et aucun élément de prix de rachat, de cession ou d'acquisition de titres de la Société n'est, à date, connu des Concertistes.

B. Répartition du capital et des droits de vote de la Société

A la date du présent document, le capital de PISCINES GROUPE GA, s'élevant à 2.017.301 euros, est divisé en 3.103.540 actions d'une valeur nominale de 0,65 euro, entièrement libérée, toutes de même catégorie, et réparti selon le détail décrit ci-après :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	AGO		AGE	
			Nombre de droits de vote*	% des droits de vote	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote
M./Mme Gérard ANDREI**	2.417.688	77,90%	4.835.376	79,03%	4.183.076	68,36%
GA FINANCES	95.371	3,07%	190.742	3,12%	190.742	3,12%
Total M./Mme Gérard ANDREI	2.513.059	80,97%	5.026.118	82,14%	4.373.818	71,48%
Mme Pascale ANDREI	301.790	9,72%	291.970	4,77%	603.580	9,86%
SCI LES CAPRIERS	2.752	0,09%	5.504	0,09%	5.504	0,09%
Total Pascale ANDREI	304.542	9,81%	297.474	4,86%	609.084	9,95%
Mme Sandra ANDREI	303.396	9,78%	295.182	4,82%	606.792	9,92%
M. Florent NECCO	54.425	1,75%	94.310	1,54%	108.850	1,78%
M. Geoffrey NECCO	54.425	1,75%	94.310	1,54%	108.850	1,78%
M. Henri ACHDJEAN	600	0,02%	1.200	0,02%	1.200	0,02%
M. Jean-Claude CURCOVICH	81.880	2,64%	163.760	2,68%	163.760	2,68%
M. Jean-Michel FAUREL	12.170	0,39%	24.340	0,40%	24.340	0,40%
M./Mme Albert FERNANDES	15.937	0,51%	31.874	0,52%	31.874	0,52%
Total Concertistes***	3.014.284	97,12%	6.028.568	98,53%	6.028.568	98,53%
Public	89.256	2,88%	90.212	1,47%	90.212	1,47%
Total	3.103.540	100,00%	6.118.780	100,00%	6.118.780	100,00%

* Droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF

** Dont 326.150 actions assimilées au titre de la détention de l'usufruit de 326.150 actions dont la nue-propriété est détenue respectivement par Mme Sandra ANDREI (155.805), Mme Pascale ANDREI (155.805), M. Geoffrey NECCO (7.270) et M. Florent NECCO (7.270).

*** Dont 326.150 usufruit d'actions et la nue-propriété de 326.150 actions qui rassemblés conduisent à diminuer la détention des Concertistes de 326.150 actions.

III.3 Développements récents relatifs à l'activité de PISCINES GROUPE GA

A. Activité de Société de Moulage Provençal

PISCINES GROUPE GA considère qu'au regard des pertes historiques de sa filiale Société de Moulage Provençal, l'activité de cette dernière, consistant en la fabrication et la distribution de margelle et de dalles en béton, devra être arrêtée prioritairement.

B. Litiges

Suite à l'arrêt de l'activité de production sur son site d'Aigues-Vives par la société Union Piscines France, filiale de PISCINES GROUPE GA, un certain nombre de salariés ont fait l'objet d'une mesure de licenciement économique avec prise d'effet au 30 juillet 2013. Onze d'entre eux ont saisi le conseil de prud'hommes de Nîmes, de différentes demandes : licenciement sans cause réelle et sérieuse, rappel d'heures supplémentaires, indemnité pour travail dissimulée et indemnité au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

Par jugement du 29 janvier 2015, le conseil de prud'hommes de Nîmes a débouté les salariés de l'ensemble de leurs demandes et les a condamnés à 500 € sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile.

Dix des demandeurs initiaux ont interjeté appel. L'affaire a été plaidée devant la Cour d'appel de Nîmes en avril 2016 et le délibéré a été rendu en juin 2016. PISCINES GROUPE GA a été condamné à verser un total de 111.500 € à ses anciens salariés ayant interjeté appel.

III.4 Evénements exceptionnels et litiges

A la connaissance de PISCINES GROUPE GA, il n'existe, en date de dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que ceux mentionnés dans le présent document et le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de PISCINES GROUPE GA.

IV. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À PISCINES GROUPE GA

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 7 septembre 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui a été ou sera diffusé le 8 septembre 2016, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par GA FINANCES et visant les actions de la société PISCINES GROUPE GA. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

PISCINES GROUPE GA
Représentée par Monsieur Gérard ANDREI
Président Directeur Général

V. RAPPORT ANNUEL 2015 DE PISCINES GROUPE GA

Le rapport annuel 2015 de PISCINES GROUPE GA qui a été diffusé le 29 avril 2016 par la Société est reproduit ci-après *in extenso* :



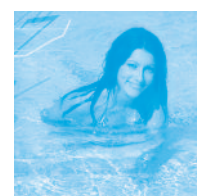
RAPPORT ANNUEL 2015

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL 2015

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2016

Chiffres clés	5
Rapport de gestion social et consolidé	6
Activités et faits marquants	6
Résultats des activités	7
Gouvernement d'entreprise	22
Gestion des risques	26
Informations sociales	32
Renseignements concernant le capital	36
Propositions du Conseil d'Administration	37
Résultat financier des cinq derniers exercices	38
Comptes consolidés de PISCINES GROUPE GA au 31 décembre 2015	40
Bilan	42
Compte de résultat	44
Tableau de flux de trésorerie	46
Règles et méthodes comptables	48
Annexes	52
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	63
Comptes sociaux de PISCINES GROUPE GA au 31 décembre 2015	64
Bilan	64
Compte de résultat	66
Tableau de flux de trésorerie	68
Règles et méthodes comptables	69
Evènements importants de la période	70
Annexes	71
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	79
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	81
Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 7 juin 2016	86
Organes d'Administration et de contrôle	87

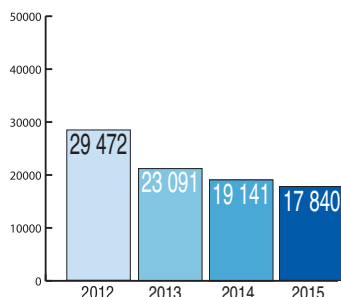




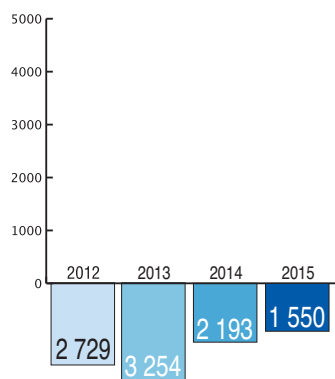
PISCINES GROUPE G.A.



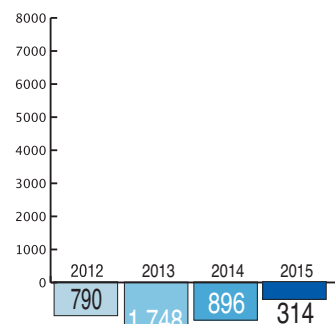
Les Chiffres Clés de 2015 (en K€)



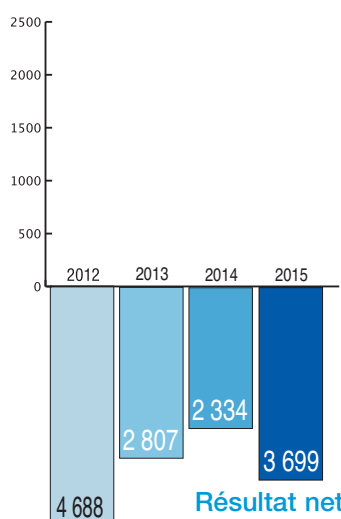
Chiffre d'Affaires



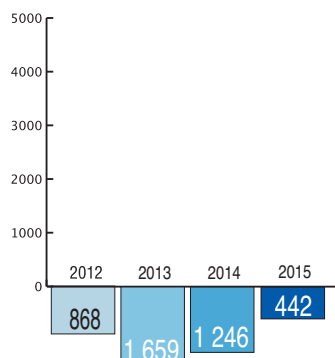
Résultat d'exploitation



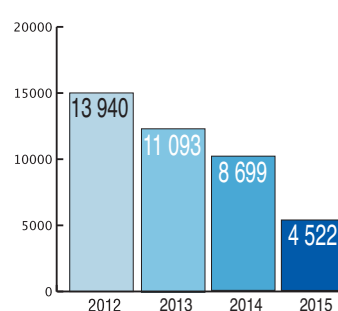
EBITDA



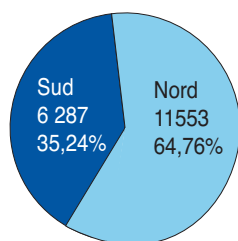
Résultat net



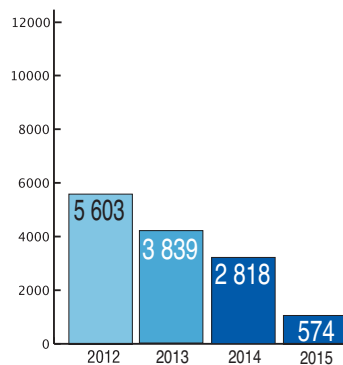
Capacité d'autofinancement



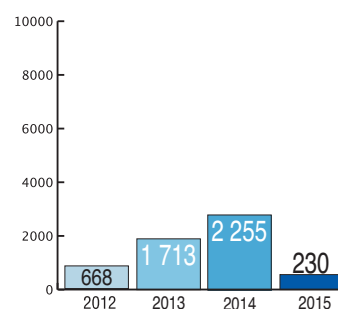
Capitaux propres



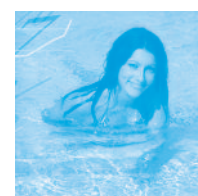
Répartition géographique du chiffre d'Affaires



Dettes financières brutes



Dettes nettes



Rapport de gestion social et consolidé

I - ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS 2015

Résultat et commentaires

Le résultat net part du groupe ressort en perte à - 3,7 M€. Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires la marge brute en valeur baisse à 9 753 K€(- 11%) ; le taux de marge atteint 55.2% contre 57,3% un an plus tôt.

M€	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires	17,8	19,1	- 6,8 %
Nombre de piscines	2 306	2 498	- 7,7 %

- Les coûts de structure

Les coûts de structure sur l'exercice sont une nouvelle fois en baisse à 11 617 K€, contre 13 533 K€ pour l'exercice précédent (-14%). Cette baisse est liée au repli de l'activité et aux effets de la restructuration enclenchée sur les exercices passés.

La baisse des coûts de structure étant plus importante que celle de la marge brute, la perte d'exploitation, est moins forte qu'en 2014 : - 1,55 M€ contre 2,19 M€.

- Prix de revient

Le prix de revient des piscines est stable par rapport à celui de l'exercice précédent.

- Trésorerie

La trésorerie s'élève à 344K€ au 31 Décembre 2015, contre 562 K€ un an plus tôt.

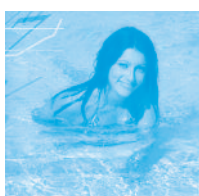
La dette nette se présente comme suit :

	2015	2014
Trésorerie	344	562
Emprunts et dettes financières	574	2 817
Dette nette (dette brute - trésorerie)	230	2 255

Sur cet exercice, le remboursement en capital est de 2 243 K€ contre 1 471 K€ en 2014.

L'ensemble des dettes financière est à moins d'un an.

Un apport en compte courant d'associés de 1 413 K€ a été constaté sur cet exercice 2015.



- Perspective 2016

Même si l'année 2015 a connu le chiffre d'affaires le plus bas depuis 2008, les carnets de commandes consolidés de certaines sociétés restantes affichent une hausse significative par rapport à ceux de N-1 pour la même période. Cette embellie, si elle suppose un bon premier semestre, ne permet pas d'extrapoler la même tendance pour le second, car la visibilité des commandes reste toujours aussi réduite.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Des négociations qui ont eu lieu entre M. Andréi et un acquéreur potentiel au cours du second semestre 2015. Ces échanges ont abouti aux cessions des fonds de commerces des sociétés U5PPP et U6PPP et de leurs crédits-bails immobilier; l'acte de vente a été signé fin janvier 2016. Cette décision s'inscrit dans la cadre de la 4ème résolution de l'assemblée générale du 4 mai 2015. A partir du 01 février 2016, les sociétés concernées n'ont plus d'activité ; les premiers acomptes en paiement du prix des fonds de commerce vendus ont été encaissés en février.

II - RESULTATS DES ACTIVITES

2.1 Activités de la holding PISCINES GROUPE GA

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	2 225	2 538
Résultat d'exploitation	(309)	211
Résultat courant	(1 830)	(2 084)
Résultat net	(2 787)	(2 053)
Capitaux propres	5 442	8 229
Immobilisations nettes	4 837	7 293
Endettement net	96	1 993

2.2 Organigramme

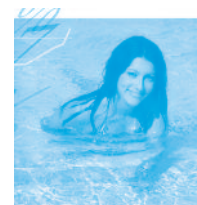
La société PISCINES GROUPE GA gère des participations majoritaires dans les sociétés de fabrication/distribution de piscines en matériaux composites, de margelles et de dalles.

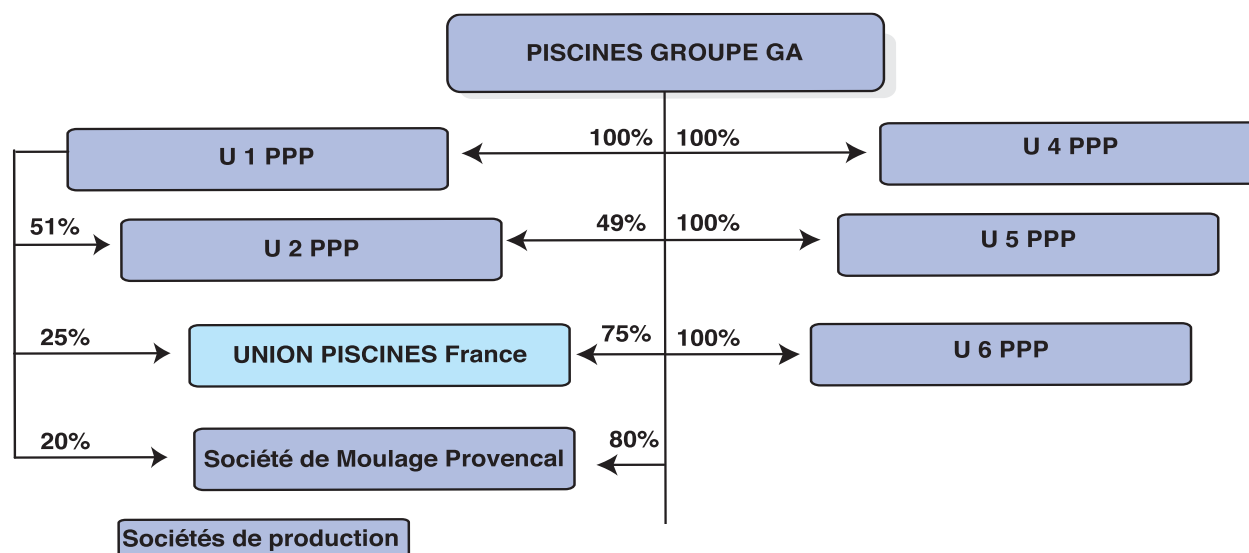
Elle fournit des prestations de services de nature technique, financière, comptable commerciale et juridique.

Plus subsidiairement, PISCINES GROUPE GA gère, par une centralisation, la trésorerie de ses filiales.

Enfin, elle concède l'exploitation des clientèles POP et ASTILA à ses filiales en location gérance.

NB: *Piscines Groupe GA* désigne indifféremment la société holding *Piscines Groupe GA SA* mais aussi le Groupe réunissant cette société et ses filiales





Le GIE « Piscinerie Polyester » :

L'ensemble des filiales de PISCINES GROUPE GA est également membre d'un GIE dénommé «Piscinerie Polyester», lequel regroupe les services techniques et logistiques communs aux filiales.

Plus précisément, le GIE a vocation à mettre en oeuvre, pour le compte commun de ses membres, les moyens nécessaires au développement des activités de recherche et de création, et le renforcement du potentiel d'achat et de distribution de ses membres » (article 2 des statuts de Piscinerie Polyester).

La société PISCINES GROUPE GA ne fait pas partie de ce GIE.

Les filiales du Groupe :

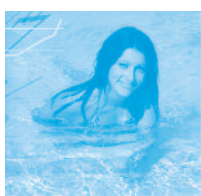
EN 2015, PISCINES GROUPE GA compte 7 filiales, dont 6 sociétés de production, et 1 sans activité.

Ces filiales présentent les caractéristiques suivantes :

Société	Forme sociale	Date de création	RCS	Activité	Présidence / Gérance	Capital social	Actionnariat
U1 PPP	SAS	Avril 1990	Marseille 377 847 769	Fabrication	M. Gérard ANDREI	152.449 €	PGGA 100%
U2 PPP	SAS	Avril 1988	Beaune 344 403 720	Fabrication	M. Gérard ANDREI	152.449 €	PGGA 49% U1PPP 51%
U4 PPP	SAS	Juillet 2004	Saverne 478 194 111	Fabrication	M. Gérard ANDREI	500.000 €	PGGA 100%
U5 PPP	SAS	Septembre 2004	Montauban 479 062 358	Fabrication	M. Gérard ANDREI	600.000 €	PGGA 100%
U6 PPP	SAS	Septembre 2004	Laval 479 697 617	Fabrication	M. Gérard ANDREI	300.000 €	PGGA 100%
Union Piscines France (UPF)	SAS	Mars 1991	Nîmes 381 273 077	arrêt d'activité	M. Gérard ANDREI	152.449 €	PGGA 75% U1PPP 25%
Société de Moulage Provençal	SARL	Mai 1992	Marseille 387 619 588	Fabrication	M. Gérard ANDREI	7.622 €	PGGA 80% U1PPP 20%
Piscinerie Polyester	GIE	décembre 2004	Marseille 48002181500018	GIE	M. Gérard ANDREI		

Les filiales U1 PPP, U2 PPP, U4 PPP, U5 PPP et U6 PPP fabriquent des piscines en matériaux composites et commercialisent tous produits afférents à la piscine et au traitement de l'eau. La société Union Piscines France n'a plus d'activité. La filiale Société de Moulage Provençal fabrique et distribue des dalles et margelles.

PISCINES GROUPE GA consolide en 2015 8 sociétés. Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées par intégration globale.



2.3. Activité du Groupe PISCINES GROUPE GA

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	17 840	19 141
Résultat d'exploitation	(1 550)	(2 193)
Résultat Courant	(1 652)	(2 341)
Résultat Net	(3 699)	(2 334)
Capitaux propres	4 522	8 699
Immobilisations nettes	6 220	9 386
Endettement net	230	2 255

Les filiales PGGA fabriquent et commercialisent des piscines en matériaux composites et certains produits accessoires.

2.3.1 Le concept du groupe PGGA

Les principales difficultés d'installation d'une piscine traditionnelle résident dans la durée du chantier, la coordination des techniciens et particulièrement en cas d'intempéries. Partant de ce constat, la méthode utilisée par PISCINES GROUPE GA permet de parer efficacement ces difficultés. En effet, l'installation moyenne d'une piscine en matériaux composites nécessite seulement 2 jours de travail, contre 5 semaines en moyenne pour les autres types de piscines enterrées.

Le distributeur professionnel propose à son client le modèle de piscine le plus adapté à son environnement, son désir et son budget. Il peut lui proposer l'installation complète (prête au bain), l'assistance sur certains postes (semi-kit) ou si le client le désire, il peut ne lui fournir que la piscine et ses accessoires (kit). Outre le gain de temps dans l'installation d'une piscine polyester, le professionnel installateur n'est pas tenu de posséder de matériel de pose souvent coûteux (engins de chantier notamment). Quand il ne sous-traite pas, il peut travailler en équipe réduite (2 à 3 personnes). Son activité n'immobilise donc que peu capitaux et la rapidité d'installation permet de multiplier le nombre d'affaires.

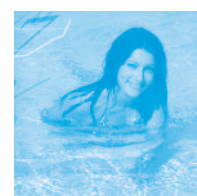
2.3.2 La fabrication de piscines et de produits accessoires

PISCINES GROUPE GA contrôle un ensemble de filiales spécialisées dans la fabrication de piscines en matériaux composites.

En 2015, PISCINES GROUPE GA dispose de 5 unités de production piscines, à savoir

- U1 PPP Bouches-du-Rhône (Gémenos)
- U2 PPP Côte-d'Or (Pouilly en Auxois)
- U4 PPP Bas-Rhin (Weyer)
- U5 PPP Tarn-et-Garonne (Saint Loup)
- U6 PPP Mayenne (La Gravelle)

Les sociétés U5PPP (Tarn & Garonne) et U6PPP (Mayenne) ont fait l'objet d'une cession de leurs fonds de commerces et de leurs crédit-bails immobilier. Ces 2 sociétés, encore présents au 31/12/2015, ne sont plus exploitées par Le Groupe au 1er février 2016. Piscines Groupe GA, à partir de cette date, ne détient plus que 3 usines en France pour la production de piscines, dalles et margelles, à savoir : U1PPP (Bouches du Rhône), U2PPP (Côte d'or) et U4PPP (Bas Rhin). Les cessions ne concernant que les actifs, les personnes morales U5PPP et U6PPP restent filiales du groupe.



2.3.3 La commercialisation de piscines et de produits accessoires

La vente aux professionnels:

Piscines Groupe GA distribue principalement ses produits sous 8 marques :

- PISCINES PROVENCE POLYESTER
- UNION PISCINES
- POP Europe Piscines/ POP
- ASTILA Piscines
- DX Piscines
- OLYMPE Piscines
- VINYL POOL PROTECT
- Ligne PLAISANCE

Son réseau de distribution couvre non seulement le territoire français mais aussi la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et l'Autriche.

2.3.3.1 Présentation des produits et des prestations de PISCINES GROUPE GA

PISCINES GROUPE GA présente une offre de produits et services complets :

- Fabrication de la piscine à la commande,
- Personnalisation du modèle sur commande (customisation : couleur, plage, escalier, volet roulant...),
- Equipements complémentaires (couvertures, matériel de sécurité...),
- Livraison et mise en place en fond de fouille,
- Fabrication et livraison du kit margelle et du dallage en fonction de la commande.

Les piscines représentent à elles seules 72% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les piscines en matériaux composites

L'offre de PISCINES GROUPE GA :

Fort de 40 ans de savoir-faire de son PDG fondateur, M. G. ANDREI, Piscines Groupe GA a industrialisé la fabrication de piscine. L'outil de production de celle-ci, lui a permis de répondre efficacement à une demande constante et directement lié au marché de la construction de maison individuelle. La simplicité d'installation de son produit permet de satisfaire la demande beaucoup plus efficacement que les piscines dites traditionnelles.

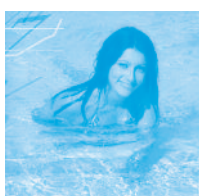
Détenant la plus grande variété de piscines sur le marché, Piscine Groupe GA se démarque de ses concurrents. Le Groupe offre non seulement des piscines dites standards aux formes classiques, mais aussi des piscines aux formes des plus originales, pouvant atteindre 15m par 6m. A l'instar du marché automobile, Piscines Groupe GA customise ses piscines à partir d'escaliers, de plages rapportées, des choix de couleurs...

Les piscines doivent symboliser le bien-être, l'espace détente et de convivialité tout en étant sécurisées.

PISCINES GROUPE GA poursuit ses efforts de communications à travers les outils numériques. Le Groupe poursuit le développement de son site internet destiné au grand public.

Ce site intègre un configurateur lequel est une innovation dont Piscines Groupe GA dispose d'un monopole d'exploitation dans le domaine de la coque polyester, concédé par son développeur.

Ce configurateur très performant permet à partir d'une photographie du lieu d'implantation d'y intégrer nos modèles de piscine. Cette application a aussi été développée sur tablette numérique afin d'être exploitée par nos distributeurs lors de leur visite chez le client in situ.



PISCINES GROUPE GA propose 8 marques de piscines :

- **PISCINES PROVENCE POLYESTER** : Marque de référence et historique de PISCINES GROUPE GA.
- **UNION PISCINES** : Les modèles de piscines vendus sous cette marque présentent des formes adoucies et originales.
- **POP PISCINES** : modèles de piscines de très grandes dimensions et personnalisables. Gamme présentant des modèles de plages uniques à ce jour.
- **ASTILA PISCINES** : développe des formes innovantes.
- **DX Piscines** : Ces modèles de piscines à fonds plats visent à faciliter leur installation.
- **OLYMPE PISCINES** : intègre des piscines aux formes volontairement sobres et répond à une demande constante du marché.
- **VINYL POOL PROTECT** : offre une qualité de résine différente pour répondre à une demande particulière du marché.
- **Ligne PLAISANCE** : innove dans la rigidité et l'ancrage des piscines à fond plat.

La grande variété de modèle vise à répondre aux demandes les plus diverses. Nos clients souhaitent en effet différencier leur piscine.

Aussi, la création de plage et l'ajout de pièces rapportées permettent non seulement d'individualiser la piscine mais surtout de l'intégrer au mieux dans son environnement. Si cette offre importante, vise à satisfaire la plus large demande, elle permet aussi de densifier le réseau de distribution.

- La facilité d'installation des piscines en matériaux composites :

Toutes les piscines sont renforcées. Elles sont d'ailleurs quasiment autoportantes, et sont installées rapidement sans l'usage du béton avec tous les avantages que cela implique.

La mise en place est donc simplifiée et économique, contrairement à d'autres types de piscines nécessitant la réalisation d'une dalle de béton ou le remblayage au béton maigre.

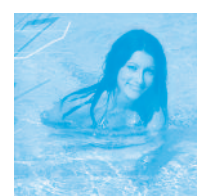
Des produits béton accessoires :

Souvent indissociable de l'installation d'une piscine, sont aussi fabriquées par PISCINES GROUPE GA les dalles et margelles en béton. Chaque kit margelles est adapté à la forme de chaque piscine, facilitant leur installation. Ces kits sont bien entendu livrés avec la piscine, évitant ainsi tout temps mort dans le déroulement du chantier.

Des produits spécifiques :

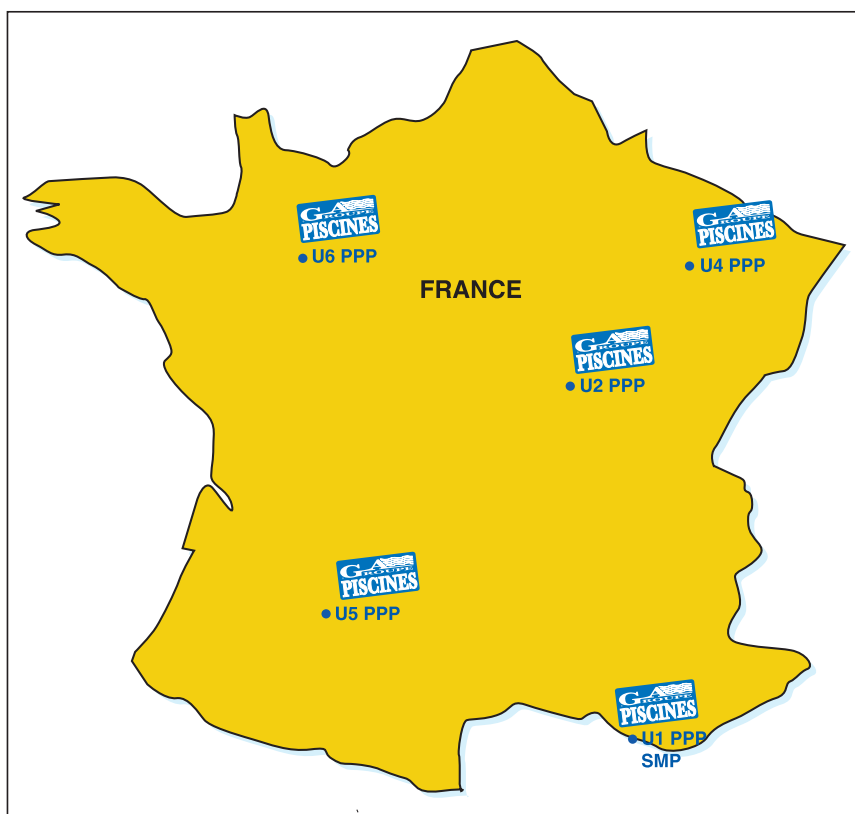
PISCINES GROUPE GA, commercialise également tous les produits spécifiques à l'entretien de la piscine et à son utilisation : produits d'entretien, couvertures, bâches, traitement de l'eau, matériel de sécurité, dallages, margelles, locaux techniques, bâches à barre, pompes à chaleur, ...

- Les atouts de PISCINES GROUPE GA sont : expérience, créativité, disponibilité, solutions techniques, assistance, choix des modèles et des formes, rapidité de fabrication et d'intervention, facilité de pose, compétence des équipes, choix des matériaux, innovations constantes, procédé d'application (ARCOPI), brevets, assurance décennale AXA, principe d'installation reconnu et approuvé, large gamme de piscine, personnalisation des modèles, package complet, nombreuses possibilités d'accessoires...

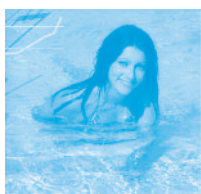


2.3.3.2 Zones géographiques couvertes

Les sociétés de PISCINES GROUPE GA couvrent l'ensemble du territoire français. La carte ci-dessous permet de visualiser leur positionnement :



Les sociétés U5PPP (Tarn & Garonne) et U6PPP (Mayenne) ont fait l'objet d'une cession de leurs fonds de commerces et de leurs crédits-bails immobilier. Ces 2 sites, encore présents au 31/12/2015, sortent du périmètre d'exploitation du groupe au 1 février 2016. Piscines Groupe GA, à partir de cette date, ne détient plus que 3 usines en France pour la production de piscines, dalles et margelles, à savoir : U1PPP (Bouches du Rhône), U2PPP (Côte d'or) et U4PPP (Bas Rhin). Les cessions ne concernant que les actifs, les personnes morales U5PPP et U6PPP restent filiales du groupe.



2.3.3.3 La clientèle

Les équipements fabriqués et commercialisés par le Groupe s'adressent aux installateurs/pisciniers. PISCINES GROUPE GA réalise ses ventes par l'intermédiaire de ses distributeurs professionnels. Les ventes directes au client final restent marginales.

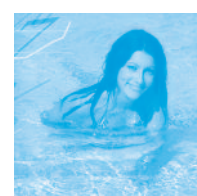
Malgré la richesse des gammes de piscines et des avantages liés à la piscine en matériaux composites (rapidité de mise en oeuvre...), le nombre de distributeurs-revendeurs est en baisse sur le territoire.

Identification de la clientèle et répartition du chiffre d'affaires :

Piscine Groupe GA, distribue ses produits à environ 180 revendeurs réguliers sur l'ensemble du territoire français et des pays limitrophes. Ce grand nombre de clients évite tout risque de dépendance potentielle d'un ou de quelques "revendeurs clefs".

Les données du tableaux ci dessous représentent le chiffre d'affaires contributif des différentes sociétés au chiffre d'affaires consolidé de Piscines Groupe Ga.

	2015	2014
Ventes de marchandises	4 371	5 174
Production vendue (B&S)	13 469	13 968
Chiffre d'affaires	17 840	19 141
PISCINES GROUPE GA	2	29
U1 PPP	2 561	2 994
U2 PPP	5 495	5 389
U4 PPP	4 392	4 319
U5 PPP	3 595	4 431
U6 PPP	1 665	1 865
UNION PISCINES France	8	275
SMP	122	139
Total	17 840	19 141



Répartition géographique	2015	2014
REGION NORD	11 553	11 573
REGION SUD	6 287	7 568
Total	17 840	19 141

En pourcentage du chiffre d'affaires	2015	2014
REGION NORD	64,76%	60,46%
REGION SUD	35,24%	39,54%
Total	100,00%	100,00%

Au niveau du résultat d'exploitation, la répartition par région se présente comme suit (en K€) :

	2015	2014
REGION NORD	111	(256)
REGION SUD	(1 661)	(1 937)
Total	(1 550)	(2 193)

Stratégie et force de vente :

Les distributeurs sont choisis en fonction de leurs potentialités et de leur volonté de développement.

Le partenariat est matérialisé par la signature d'une charte d'engagement solidaire, réciproque, aux objectifs communs. Cette charte détermine le choix de la marque en fonction des forces en présence et de la zone géographique.

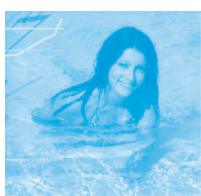
L'emplacement des usines de fabrication et des distributeurs relève d'un choix stratégique. L'implantation d'une usine est d'abord conditionnée par la présence d'une forte demande puis d'une bonne desserte autoroutière pour les transports / livraisons. De plus, leur installation sur de grands axes routiers leur offre une excellente vitrine commerciale.

L'implantation des revendeurs se fait sur des critères similaires mais privilégiant tout de même les centres commerciaux. Fort de son expérience, PISCINES GROUPE GA assiste ses distributeurs à l'occasion de la mise en place de leur point de vente.

La prospection commerciale :

Forte de son implantation nationale, la fonction commerciale est organisée par zone géographique. Chacun des 5 sites est donc à même de prospecter tout client potentiel quelque soit son secteur d'activité (professionnels, pisciniers artisans, installateurs, terrassiers, jardinerie, etc....). La force commerciale est exclusivement composée de profils technico-commerciaux.

Pour sa prospection commerciale, PISCINES GROUPE GA réalise des campagnes d'affichage, des insertions dans la presse quotidienne régionale, des mailings, des journées portes ouvertes ou inaugurales, des visites de site, et participe à des foires généralistes ou spécialisées (salon international de la piscine à Lyon, salon de la piscine et du loisir)....



La démarche commerciale peut ensuite être synthétisée comme suit :

- 1 – Envoi de mailings ciblés
- 2 – Visite des prospects qui nous ont contacté et argumentation.
- 3 – Visite sur place des emplacements de nos futurs clients (visibilité) et étude de leur potentialité.
- 4 - Une proposition de charte est envoyée au revendeur potentiel. Celle-ci comprend :
 - . les remises accordées ;
 - . les conditions financières de l'installation et les modalités de la formation;
 - . la durée de validité de l'offre ;
 - . le délai de réalisation de l'offre ;
 - . les conditions générales de fonctionnement sur les commandes relatives au public
 - . la zone géographique attribuée au futur distributeur.

Nos commerciaux réalisent des actions sur tous les grands salons professionnels concernés, foires et autres manifestations grand public à fort potentiel, en vue d'assister nos revendeurs.

La politique de prix et de fidélisation des clients :

Tous nos produits comportent des prix public conseillés. Pour faire face au ralentissement économique et maintenir un taux d'activité raisonnable, PISCINES GROUPE GA a pratiqué durant l'année 2015 une politique commerciale agressive sur les prix.

La politique du Groupe en matière de fidélisation des clients repose essentiellement sur 6 paramètres :

- proposer une gamme de produits beaucoup plus large que celles de ses concurrents,
- présenter des modèles haut de gamme et aux lignes originales,
- apporter un service de proximité et respecter les délais de livraisons,
- être une « force de solution »,
- un engagement de réactivité important grâce au maillage territorial mis en place,
- satisfaire une demande quelque soit la saison,

La gestion des commandes :

Les piscines sont fabriquées sur commande. La commande est saisie informatiquement dès sa réception à l'usine. Cette commande est alors planifiée en production et en livraison.

La centralisation informatique de la gestion des commandes permet à PISCINES GROUPE GA de suivre au jour le jour les commandes à livrer sur les semaines et mois à venir.

PISCINES GROUPE GA peut donc, par usine, et à l'échelle du Groupe, réajuster mensuellement ses prévisions de chiffre d'affaires. Ces informations permettent au Groupe d'établir des prévisions de ventes et des plans de charges pour ses ateliers.

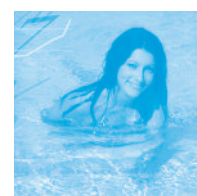
Les modes règlements clients :

Tous les paiements se font à la livraison des produits.

L'intégralité des produits commandés par le distributeur, est livrée par le service transport de l'usine chez le particulier : piscine, pompe, filtre, dallages, margelles, bâches,

La piscine est « mise en fond de fouille » à l'aide du bras télescopique du camion.

Cette procédure concerne 95% des ventes et permet à PISCINES GROUPE GA de limiter significativement l'encours clients et les risques d'impayés. Exceptionnellement, PISCINES GROUPE GA peut accorder un délai de paiement à certains revendeurs qui, pour des raisons propres à leur organisation, ne peuvent être présents lors de la livraison des produits. Cet encours reste toutefois maîtrisé et ne met aucunement en péril la trésorerie de PISCINES GROUPE GA. L'essentiel de l'encours de Piscines Groupe GA provient principalement des ventes du matériel d'expositions des points de vente. Plus marginalement, l'encours client peut relever des jours de valeurs bancaire.



2.3.3.4 Les fournisseurs

La maîtrise des coûts de production en série des piscines implique d'établir un partenariat étroit avec nos principaux fournisseurs et sous-traitant. Ils ont ainsi partagé avec PISCINES GROUPE GA leur expérience et savoir-faire dans leur domaine respectif. Aussi, ils sont régulièrement invités à réaliser des audits afin de faire évoluer au mieux leurs produits compte tenu des process de fabrication de PISCINES GROUPE GA.

Les principaux fournisseurs du Groupe sont tout d'abord des fabricants qui peuvent être reconnus comme leaders dans leurs domaines respectifs. Les fournisseurs de matières premières comptent parmi les plus importants dans leurs domaines respectifs :

- Verriers,
- Résiniers,
- Formulateurs de gelcoat,
- Fabricants / Distributeurs de matériel de filtration,
- Fabricants de bâches,
- Fabricants de coffrets électriques.

Toutefois, PISCINES GROUPE GA s'adresse aussi à des distributeurs ou sous-traitants locaux qui assurent des approvisionnements répondant aux trois principes généraux : «qualité, coût, délai».

La qualité :

Piscines Groupe GA référence un fournisseur qu'après avoir éprouver le produit à une série de test (test de vieillissement accéléré...) Cette phase de test permet de s'assurer de la compatibilité des différents composants entre eux et évite ainsi tout risque sériel.

Le coût :

Pour chaque produit sélectionné, PISCINES GROUPE GA identifie d'autres fournisseurs potentiels afin de maintenir un climat concurrentiel dans ses achats.

Egalement, PISCINES GROUPE GA négocie annuellement les tarifs et assure une veille des pratiques courantes dans son secteur d'activité ou sur le marché global, et ce, par consultation des indices de coût des matières premières mais aussi par le biais d'une présence régulière aux événements clefs :

- Salons
- Congrès
- Réunions de syndicats
- Réunions d'information diverses

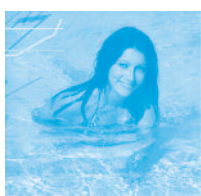
Aucun fournisseur ne se trouve en situation de monopole puisque PISCINES GROUPE GA dispose d'au moins deux sources d'approvisionnement établies. En outre, PISCINES GROUPE GA conserve au moins une source d'approvisionnement de sécurité en cas de défaillance des deux premières. Selon le type de produits, les engagements de coût sont : trimestriels, semestriels ou annuels.

De plus, PISCINES GROUPE GA fait partie de la commission Matières Premières du GPIC (Syndicat Professionnel du Groupement de la Plasturgie Industrielle et des Composites) ce qui permet de rester au fait des évolutions des indices de coût.

La politique d'approvisionnement :

Le Groupe a fixé des normes de qualité internes pour les achats stratégiques, associées à une sélection précise des fournisseurs. Elles participent à la gestion des risques liés aux exigences de sécurité de la profession. La gestion de ces achats est centralisée. Les axes majeurs de la politique d'achats sont les suivants :

- homologation des produits par essais en laboratoire et validation par essais industriels à travers des échantillons ;
- 1 seul interlocuteur à l'achat ;
- Validation des commandes usines par le service achat Groupe : fournisseurs, prix, volume, qualité ;
- Achats réalisés exclusivement et directement auprès des fabricants ou producteurs: résine, gelcoat et producteurs ou distributeurs pour le verre.
- Engagements contractuels avec des verriers afin de garantir qualité, prix, et quantité sur une longue période ;
- Engagement contractuel auprès des résiniers pour des approvisionnements sûrs et des prix préférentiels indexés sur les cours de matières premières rentrant dans la composition des résines et gelcoat. Les résines sont approvisionnées par citerne (ce qui évite les containers à évacuer) ;
- Approvisionnement du verre par camion pour la livraison sur 1 ou 2 sites ;
- Contractualisation de la qualité des produits livrés par les fournisseurs : temps de gel, taux de retrait, viscosité, réactivité, indice, pourcentage de composés organiques volatils (COV) selon le cahier des charges établi par PISCINES GROUPE GA ;
- Optimisation du nombre de fournisseurs (entre 2 et 4 par familles de produits) ;
- Négociations sur les prix 2 fois par an, sauf pour certaines matières où nous avons des contrats annuels de volume et de prix.



Les délais d'approvisionnement :

Pour sécuriser son approvisionnement, Piscines Groupe GA sélectionne chaque fournisseur après étude de ses capacités de productions, de stockage, de sa logistique et de sa réactivité.

Les sources d'approvisionnement :

Poids respectif des 10 premiers fournisseurs et leur famille produit. En pourcentage des achats sur les 12 derniers mois arrêté au 31/12/15 :

Fournisseur n°1	Formulateur de gelcoat et résine	24,7%
Fournisseur n°2	Accessoires PVC / Filtres	9,20%
Fournisseur n°3	Accessoires /PAC/Volets/Couverture 1	7,60%
Fournisseur n°4	Verrier / Résinier 1	6,60%
Fournisseur n°5	Pompes filtration	3,70%
Fournisseur n°6	Fournisseur PAC	3,60%
Fournisseur n°7	Centale d'achat Groupe	2,80%
Fournisseur n°8	Accessoires Couvertures 2	2,30%
Fournisseur n°9	Fournisseur PAC 2	2,30%
Fournisseur n°10	éclairage LED et cofferts	2,10%
Total des 10 premiers fournisseurs		65,00%

La fraction représentative des 10 premiers fournisseurs augmente sensiblement.

Comme tous les ans, le top 10 des fournisseurs n'évolue guère par rapport à celui constaté pour l'année 2015. Nous constatons seulement quelques changements de position du fait d'une répartition légèrement différente des attributions de marché. Les fournisseurs des deux constituants du composite (résine et verre) restent en tête de classement, les plus significatifs d'entre eux représentant 36% du volume global d'achats hors frais généraux. Cette baisse de ratio s'explique notamment par un volume d'achat réduit par la liquidation des stocks de fin 2014 ainsi que la baisse importante des coûts de résine sur le 2em semestre.

Piscines groupe GA dispose sur 2015 d'environ 225 fournisseurs actifs. Les 20 premiers représentent près de 80% du volume d'achats.

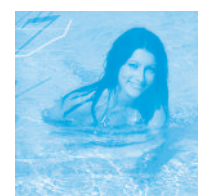
Les délais de règlement :

Echéances (J = date de clôture)	Dettes échues à la clôture	Echéances = J+15	Echéances entre J+16 et J+30	Echéances entre J+31 et J+45	Echéances entre J+46 et J+60	Hors échéance	Total
Fournisseurs	155 199	457 109	230 030	300 971	34 887	39 330	1 217 526
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Factures non parvenues	-	840	1 202	-	20 400	203 177	225 619
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Total	155 199	457 949	231 232	300 971	55 287	242 507	1 443 145

La force d'achats de PISCINES GROUPE GA :

Piscines Groupe GA dispose d'un GIE qui centralise la négociation et l'orientation de ses achats. Outre la gestion de certains approvisionnements, ce groupement négocie pour le compte de l'ensemble des filiales auprès des fournisseurs. Le poids économique qu'il représente lui permet de s'afficher comme le premier acheteur de son secteur d'activité et comme un interlocuteur sérieux, fidèle et disposant d'une politique d'achat réfléchie.

Nous notons pour 2015, un effet non seulement dans les négociations et les orientations, mais aussi au niveau financier en tant que centrale d'achat chez certains fournisseurs.



2.3.4 PISCINES GROUPE GA et son environnement concurrentiel :

Typologie de la concurrence :

Une distinction doit être faite entre :

- les concurrents directs, lesquels commercialisent également des piscines polyester et,
- les concurrents indirects, lesquels utilisent d'autres procédés de fabrication de piscine.

1 Les concurrents directs / Les fabricants

Sans prétendre à l'exhaustivité, les principaux concurrents de PISCINES GROUPE GA en matière de fabrication de piscines polyester sont : Alliance Piscines, Piscines Inter Diffusion, Harmony, Evolution Piscines, Excel Piscines, Piscines IBIZA, France Piscines Composites, Piscines Mediester, Multiforma, des constructeurs espagnols : Mon de Pra ...

2 Les concurrents indirects

Il existe un nombre important de procédés de fabrication.

Ces procédés tiennent notamment dans le choix des structures [Béton (agglo, agglos à bancher, gunite), acier, aluminium, bois], le choix des revêtements [carrelage, liner, polyester] ...

Les principales enseignes utilisant d'autres procédés que la coque polyester sont : Piscines Desjoyaux, Diffazur Piscines, Waterair, Carré Bleu.

3 Les solutions alternatives (hors-sol)

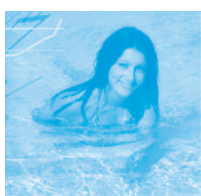
Il existe sur le marché des techniques concurrentes aux piscines enterrées mais qui ne possèdent pas les mêmes avantages d'esthétisme et de longévité. Il s'agit notamment des piscines hors-sol en bois (Piscinelle), des piscines hors-sol à gonfler (Zodiac, Laghetto), des piscines hors-sol en liner...

Souvent, cette solution précède l'acquisition d'une piscine enterrée.

Avantages concurrentiels :

Face à la concurrence, les avantages concurrentiels de PISCINES GROUPE GA sont :

- Ses 8 marques de piscines et plus de 200 modèles aux multiples combinaisons.
 - La richesse des modèles tant par leurs tailles que par leurs formes : PISCINES GROUPE GA déploie effectivement des solutions multiples tant en termes de formes que de tailles et de couleurs, alors que la concurrence propose des solutions souvent sans grande originalité.
 - 5 usines françaises permettant de toucher, en moins de 4 heures, n'importe lequel de ses revendeurs.
 - La synergie inter usine qui rend possible la production et la livraison de n'importe quelle piscine sans contrainte majeure de planning et de distance.
 - Un contrôle permanent et régulier de la qualité des piscines par des laboratoires spécialisés dans le vieillissement accélérés des composites
 - Une parfaite maîtrise des matières premières dont la qualité est garantie par nos fournisseurs,
 - Une logistique de plus de 50 camions
 - En cas de surcharge d'un site, possibilité d'assurer les commandes par les autres sites
 - PISCINES GROUPE GA propose des tailles de piscines évitant l'usage de tout convois exceptionnels lors du transport.
 - Une assurance, dont les termes obtenus auprès d'AXA France IARD, permettent de couvrir :
 - La responsabilité décennale afférente aux activités de fabrication d'ouvrage,
 - La garantie d'éventuels vices cachés des produits vendus,
 - La responsabilité civile en cas de dommages causés à autrui par ces piscines.
- L'ampleur de la garantie offerte par AXA, en fait un produit unique à ce jour, dans le domaine de la piscine en matériaux composites.



2.4 Investissements

2.4.1 Investissements réalisés

La stratégie d'investissement de PISCINES GROUPE GA se concentre sur les capacités de production. Les investissements réalisés consistent essentiellement dans la fabrication de moules de piscines et à l'achat de véhicules lourds.

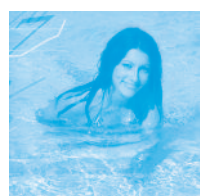
Néant

2.4.2 Investissements en cours

Néant

2.4.3 Principaux investissements à venir et pour lesquels la société a pris des engagements fermes

Néant



2.5 Environnement, santé et sécurité

Compte tenu de son activité de fabrication de piscines en matériaux composites, et plus particulièrement de l'utilisation de certains produits inhérents à cette activité (notamment le styrène dont les émanations dans l'atmosphère sont réglementées), PISCINES GROUPE GA se trouve confronté à certaines contraintes environnementales.

En application des articles 25 & suivants (titre II) du décret 77-1133 du 22 septembre 1977 (code de l'environnement), PISCINES GROUPE GA est soumis à déclaration préalable (auprès de la préfecture) pour toute implantation d'une usine nouvelle.

Le respect de l'environnement fait partie des préoccupations quotidiennes du Groupe.

PISCINES GROUPE GA associe, à cette fin :

- formation en interne de ses collaborateurs
- partenariat techniques, économiques, et administratifs.

• Des produits favorisant le respect de l'environnement :

PISCINES GROUPE GA a choisi de privilégier les plastiques thermodurcissables PRV comme produits de base pour élaborer ses piscines.

Ces plastiques « Polyester Renforcé Fibre de Verre » participent à la protection de l'environnement, pour différentes raisons, dont :

- ces plastiques permettent d'économiser des matières premières ;
- les piscines en matériaux composites nécessitent moins de produits pour leurs fabrication et implantation et sont moins consommatrices en énergie (gas-oil...) puisque transformées en une seule opération sur un même site de production.
- les produits ne sont pas livrés en convois exceptionnels au coût énergétique important. Ils sont livrés grâce aux camions équipés de PISCINES GROUPE GA et ce, sans emballage spécifique, évitant ainsi tout déchets inutiles.
- l'entretien d'un bassin en matériaux composites parfaitement lisse, est simple et économique.
- En fin de vie (aucun cas depuis plus de quarante années) les produits en matériaux composites pourront être recyclés par une filière spécialisée (identique à celle des bateaux en polyester).

• Une sélection drastique des matières premières :

PISCINES GROUPE GA procède à une sélection poussée de ses partenaires fournisseurs, et leur impose d'intégrer, dès l'élaboration de leurs produits, le respect des normes environnementales (norme ISO 14001) et de livrer les produits avec un emballage minimum et recyclable. Egalement, PISCINES GROUPE GA prélève et teste régulièrement des échantillons représentatifs lui permettant de vérifier la conformité des composants.

• Une gestion rigoureuse de l'approvisionnement et du stockage des matières premières :

- Les approvisionnements des produits solides (fibre de verre, cartons, fer, plastique, divers, etc...) se font en quantités importantes afin de réduire le nombre de transports effectués par les fournisseurs.
- Quant aux produits liquides, telles les résines polyester, ils sont réceptionnés directement dans nos sites de production dans les citernes de stockage ou fût positionnées sur bac de rétention.
- . Gelcoat : en fûts de 220 litres stockés sur bac de rétention. Fûts à ouverture totale, recyclage simplifié en catégorie déchet acier.
- . Bidons de durcisseur, stockage dans bunker spécifique et isolé.
- . Acétone : stockage dans une citerne sur bac de rétention ou livraison en emballages consignés. Pas de fût à recycler.

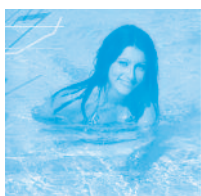
• Maîtrise des process, des rejets et des déchets :

Toutes les opérations de dosages, de mélanges et d'application des différents produits liquides sont réalisées par des machines pneumatiques spécifiques afin d'éviter tout contact avec les opérateurs et d'éliminer tout risque d'erreur. Chaque zone de fabrication est ventilée. De même, PISCINES GROUPE GA utilise la résine à plus bas contenu de composés organiques volatils (C.O.V) disponible sur le marché français. Cette résine a d'ailleurs été conçue à la demande de PISCINES GROUPE GA en collaboration avec ses fournisseurs.

L'acétone souillée est recyclée en interne, grâce à un recycleur spécifique. Ceci permet à PISCINES GROUPE GA de réduire significativement les quantités achetées et stockées dans un souci permanent de réduction des risques.

Egalement, PISCINES GROUPE GA :

- procède à un tri sélectif de ses déchets
- dispose et utilise des presses à cartons
- recycle en interne ses solvants de nettoyage
- dispose d'une filière de reprise des quelques contenants vides (bidons, fûts ou conteneurs) de produits liquides.



Au fait de l'évolution des normes et règles d'exploitation de site et de gestion de personnel, PISCINES GROUPE GA concentre ses efforts depuis 2012 pour permettre à ses ateliers de limiter les taux COV (composés organiques volatils, notamment le styrène) dans l'ambiance de travail. D'ailleurs le site de U1PPP a servi de lieu de tournage d'un film dédié à la formation des acteurs du «Risque styrène» en entreprise.

A ce sujet le groupe GA est prêt pour aborder sereinement le durcissement de la législation relative aux émissions de styrène dans ses usines. En effet, des mesures effectuées par la CARSAT notamment sur ses usines U1PPP à Gémenos et U2PPP à Pouilly en Auxois sont on ne peut plus concluantes. Pour cela, il est prévu que ces unités de production fassent références dans le domaine de la production de coques en matériaux composites. Fort de ces bons résultats, le groupe sera prêt à intégrer cette législation qui devrait être mise en application à partir du 01/01/2019 (décret n°2016-344 du 23 mars 2013).

• Veille technologique et environnementale :

En 2015, PISCINES GROUPE GA assure une veille constante en matière de préservation de l'environnement, notamment :

- Salon POLLUTEC et ENVIROPLAST / Protection de l'environnement
- Salon EUROPLAST / Plastiques et composites
- Salon EMBALLAGE & EUROPACK / Emballages
- Salon BATIMAT & MIDEST / Produits bâtiment & Sous-traitance
- Salon EUROCOAT / Salon peinture et revêtements
- Salon J.E.C / « Journées Européennes Composites »

PISCINES GROUPE GA, est partie prenante auprès de la profession.

En effet, PISCINES GROUPE GA fait partie :

- * de la Fédération Française des Professionnels de la Piscine et à sa commission pour la coque en polyester
- * du GPIC (Syndicat Professionnel du Groupement de la Plasturgie Industrielle et des Composites) et de sa commission Matières premières et hygiène et sécurité.

A la connaissance de la société et compte tenu de ce qui a été mentionné ci-dessus, il n'existe pas de question environnementale susceptible d'influer sur les immobilisations corporelles.

2.6 Recherche et développement

La R&D est intégrée au GIE « Piscinergie Polyester». Ce département a en charge les activités de conception et de mise au point de nouveaux produits (moules). Ce département est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 10 collaborateurs (dessinateurs, menuisiers, ferronniers, applicateurs, ...) basée à Gémenos.

Les missions de ce département sont doubles :

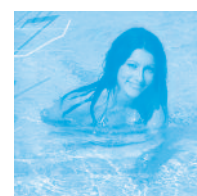
Réalisation de prototypes et de moules :

Ce pôle revêt une importance toute particulière en terme de vitrine marketing technologique et mesure l'avancée technologique et créative par rapport à la concurrence.

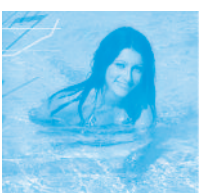
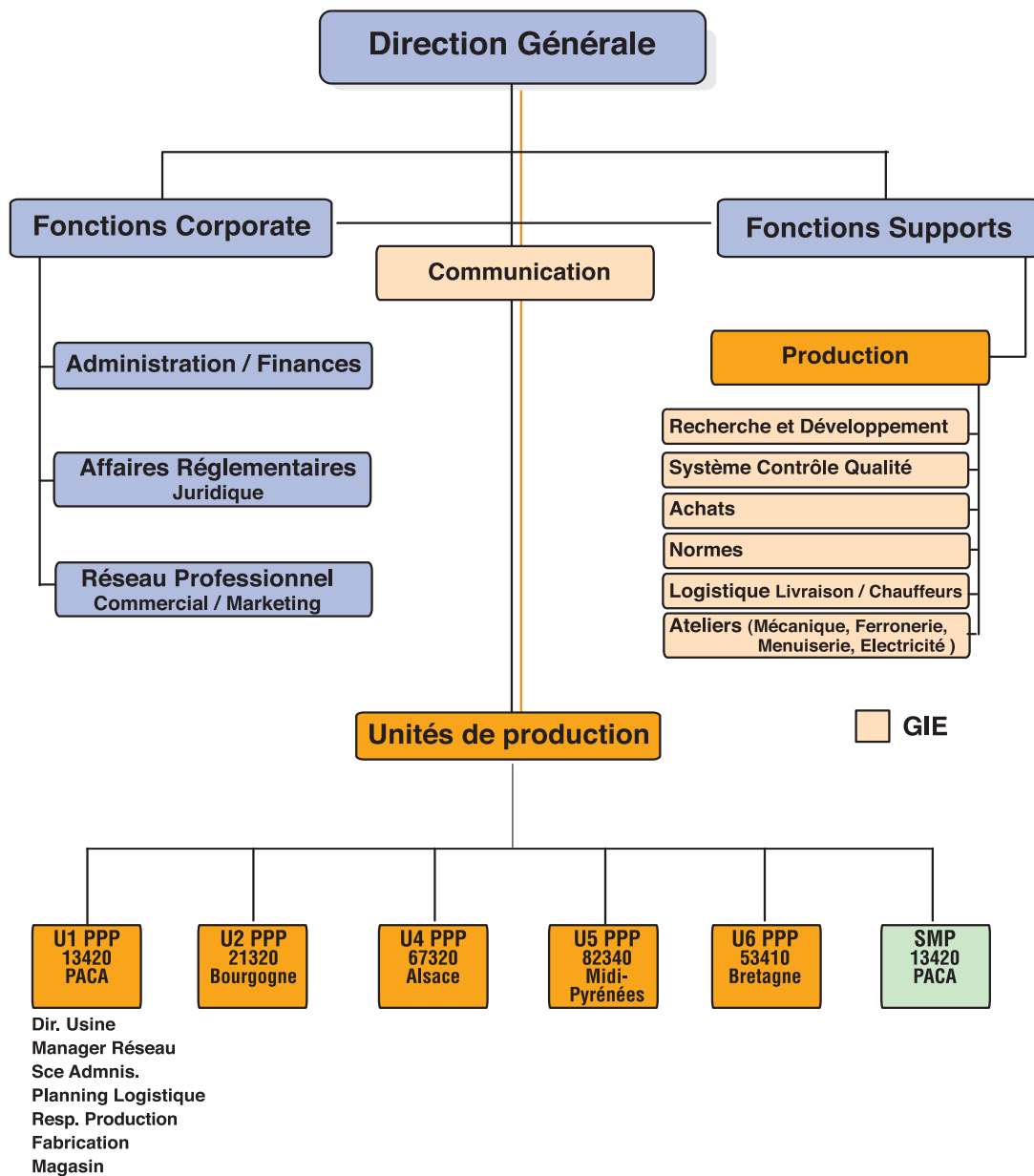
Conforter le leadership technologique et aborder de nouveaux marchés.

De nombreux chantiers du pôle R&D concernent les domaines suivants :

- l'amélioration permanente de la technologie d'application et de la gamme de systèmes de mesure, de qualité ;
- la conception de nouvelles gammes de produits en vue d'aborder de nouveaux marchés ;
- l'enrichissement de l'offre modulable.



III - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



3.1 Organes d'administration et direction générale

Conformément aux dispositions légales, nous vous communiquons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice :

3.1.1 Conseil d'administration

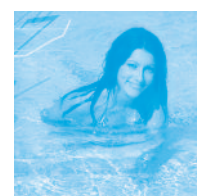
Nom	Fonction dans Piscines Groupe GA	Date de 1ère nomination	Renouvellement du mandat	Date d'échéance
Gérard ANDREI	Président du Conseil d'Administration	10/03/1990	06/06/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
Pascale ANDREI	Administratrice	27/10/2000	06/06/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
Sandra ANDREI	Administratrice	30/06/2000	06/06/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

3.1.2 Direction Générale :

Le Conseil d'administration a décidé le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

M. Gérard ANDREI assume, par conséquent, la responsabilité de la Direction Générale de PISCINES GROUPE GA.

Le Conseil d'administration a, en date du 20 février 2012, renouvelé les mandats de Mme Pascale ANDREI et Mlle Sandra ANDREI directrices générales déléguées. Leurs mandats expirant le 31/12/2016.



3.2 Informations générales relatives aux administrateurs et dirigeants

L'ensemble des administrateurs et dirigeants de PISCINES GROUPE GA a pour adresse professionnelle le siège social de la société.

Il existe des liens familiaux entre les administrateurs et/ou dirigeants de PISCINES GROUPE GA : Mmes Pascale et Sandra ANDREI (toutes deux administratrices de PISCINES GROUPE GA) sont les filles de Monsieur Gérard ANDREI (Président Directeur Général de PISCINES GROUPE GA).

La sélection des administrateurs relève du choix de l'actionnaire majoritaire Monsieur Gérard ANDREI. Celui-ci souhaite avant tout conserver le caractère familial dans la direction de son Groupe.

Expertise et expérience en matière de gestion des administrateurs et dirigeants de PISCINES GROUPE GA :

Gérard ANDREI est gérant et/ou Président de sociétés spécialisées dans les piscines polyester, il bénéficie 40 ans d'expérience en matière de gestion.

Nom des sociétés et/ou sociétés en commandite au sein desquelles un administrateur et/ou dirigeant de PISCINES GROUPE GA a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, à tout moment dans les 5 dernières années :

Au sein du Groupe PISCINES GROUPE GA :

Nom	Présidence / Gérance	Direction
U1 PPP	Gérard ANDREI	
U2 PPP	Gérard ANDREI	Pascale ANDREI / Sandra ANDREI
U4 PPP	Gérard ANDREI	
U5 PPP	Gérard ANDREI	
U6 PPP	Gérard ANDREI	
UPF	Gérard ANDREI	
SMP	Gérard ANDREI	

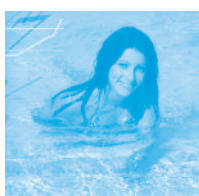
A l'extérieur de PISCINES GROUPE GA :

Dénomination sociale	Forme sociale	Date de Création	RCS	Gérance ou Présidence /Administration
SANPAS	SCI	12/11/2004	Marseille 479 477 044	Gérard ANDREI
LES CAPRIERS	SCI	03/04/1985	Marseille 332 160 159	Pascale ANDREI
MAXI 3	SCI	24/04/1992	Marseille 385 221 858	Pascale ANDREI
INVEST 13	SCI	07/11/1994	Marseille 398 894 972	Sandra ANDREI
CASAGA	SCI	2007	Maroc	Gérard ANDREI
GAFIMMO	SARL	18/04/2007	Marseille 497 575 753	Gérard ANDREI
CYTISES	SCCV	20/03/2007	Toulon 495 004 749	Gérard ANDREI
GATECH	SARL	21/03/2007	Marseille 494 950 959	Gérard ANDREI
SAGA	SCI	07/06/2006	Marseille 490 534 997	Sandra ANDREI
PASSANDRA	SCI	07/09/1994	Marseille 333 734 366	Sandra ANDREI
GA FINANCES	Société civile	23/05/2006	Marseille 490 475 258	Gérard ANDREI
St ESTEVE Exploitation	SARL	17/09/2009	Marseille 514 862 929	Gérard ANDREI
VOIE ROMAINE	SCI	14/09/2009	Marseille 514 779 891	Gérard ANDREI
JEANGEA	SCI	07/09/2009	Marseille 514 647 916	Gérard ANDREI
SCI DVM	SCI	22/01/2010	Maroc	Gérard ANDREI
GEO-FLO	SCI	05/11/2009	Maroc	Gérard ANDREI
SANPAS 13	SCI	20/10/2010	Marseille 527 793 061	Gérard ANDREI
SANPAS 30	SCI	20/10/2010	Marseille 527 794 895	Gérard ANDREI
ICEDAR	SARL	20/09/2010	Maroc	Gérard ANDREI
MERCURE	SCI	10/07/1992	Marseille 347 827 081	Gérard ANDREI

Les dirigeants de PISCINES GROUPE GA n'ont aucun intérêt dans des sociétés en commandite.

Au cours des 5 dernières années, aucun administrateur et/ou dirigeant de PISCINES GROUPE GA :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associé en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.



3.3 Déclaration relative au gouvernement d'entreprise

PISCINES GROUPE GA n'a, à ce jour, pas instauré de pratiques, ni initié de réflexion approfondie en matière de corporate governance. Notamment il n'existe actuellement pas de règlement intérieur qui régit le fonctionnement du Conseil d'administration de PISCINES GROUPE GA.

De même, à ce jour aucune mesure n'a été prise afin d'évaluer les performances du Conseil d'administration. Il est toutefois rappelé que les membres du Conseil d'administration détiennent 80% du capital social et des droits de vote de PISCINES GROUPE GA. L'intérêt des administrateurs est donc étroitement lié à celui de l'actionnariat. Egalement, il n'est, à ce jour, pas prévu le versement de jetons de présence.

3.4 Rémunération des mandataires sociaux

(en Euros)

Au titre du dernier exercice clos (31/12/2015), les rémunérations versées aux administrateurs sont :

	Rémunérations brutes	Avantages en nature	Jetons de présence
Organes de direction	189 331	15 446	0

3.5 Option de souscription d'actions

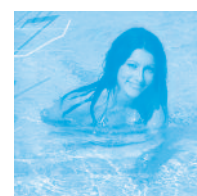
Aucune option de souscription n'a été accordée.

3.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes de PISCINES GROUPE GA et ses filiales pour l'exercice 2015

	M. Luc CAMPANELLA LE CASSIOPEE 33 AVENUE DES MIMOSAS 06110 Le Cannet				M. Gustave CAMPANELLA 20 rue Latour Maubourg 06400 Cannes				COEXCOM 25, bd Notre Dame 13006 Marseille			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit												
<i>* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>												
Emetteur												
PISCINES GROUPE GA					18 000	18 000	58,44%	58,44%	27 000	27 000	46,39%	46,39%
Filiales intégrées globalement												
U1 PPP									10 400	10 400	17,87%	33,33%
U2 PPP					10 400	10 400	33,77%	33,77%				
U3 PPP									10 400	10 400	17,87%	33,33%
U4 PPP									10 400	10 400	17,87%	33,33%
U5 PPP	10 400	10 400	21,14%	21,14%					10 400	10 400	17,87%	33,33%
U6 PPP									10 400	10 400	17,87%	33,33%
UNION PISCINES France					2 400	2 400	7,79%	7,79%				
<i>* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>												
PISCINES GROUPE GA												
Sous TOTAL	10 400	10 400	100%	100%	30 800	30 800	100%	100%	58 200	58 200	100%	100%
<i>* Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</i>												
TOTAL	10 400	10 400	100%	100%	30 800	30 800	100%	100%	58 200	58 200	100%	100%

3.7 Montant des dépenses somptuaires

Il n'y a eu aucune dépense somptuaire au sens de l'article 39-4 du CGI.



IV - GESTION DES RISQUES

4.1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

4.1.1 Risques liés au marché

Risques liés à l'environnement économique

Depuis plus de 5 ans, les crises macroéconomiques successives pèsent fortement sur le marché de la piscine.

Depuis 2007 le groupe a vu son chiffre d'affaires fondre de plus de 53%.

Cette baisse tendancielle que le marché affiche depuis plusieurs années pourrait à terme présenter un risque pour le groupe.

Depuis 2008, plusieurs mesures économiques ont été prises pour atténuer l'impact des crises successives.

Risques liés à l'environnement concurrentiel.

La crise contracte les parts de marché et en réponse à cela, les acteurs de la piscine font des offres promotionnelles pour lutter contre la baisse générale des volumes.

Piscines Groupe GA ne déroge pas à la règle du marché en offrant des piscines à prix remisé à travers sa gamme de piscine «Vinyl Pool Protect».

La crise exacerbe la concurrence avec pour conséquence une baisse des prix et une diminution des marges qui pèse sur ses résultats.

Cet environnement concurrentiel n'est pas propice à l'amélioration des marges qui permettrait de compenser la baisse des volumes.

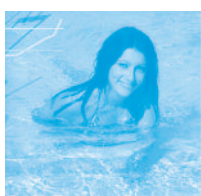
L'environnement concurrentiel, dans cette période de forte et durable crise peut présenter un risque.

Le maillage territorial mis en place en 2006, permet toutefois de faire bénéficier à notre réseau de la proximité des unités de production.

Dépendance vis-à-vis des clients et des distributeurs

Il n'existe pas de risque significatif de dépendance vis-à-vis des clients. La disparition potentielle d'un distributeur serait toujours préjudiciable, mais seulement à court terme, puisque PISCINES GROUPE GA pourra le remplacer et cela dans un délai suffisamment court pour que sa disparition ne soit pas une gêne durable.

La présence nationale du Groupe lui permet d'être actif sur toutes les zones géographiques.



Dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Les approvisionnements sont répartis entre différents fournisseurs : aucun fournisseur ne se trouve en situation de monopole ni même de quasi monopole. La place du fournisseur n°1, 24,7% du volume global d'achat en chiffre d'affaires, résulte d'une stratégie volontaire d'économie d'échelle, de choix technique, et de création d'un partenariat solide avec POLYNT COMPOSITE. Nous ne pouvons considérer cet état de fait comme une dépendance puisqu'il est tout à fait envisageable, eu égard aux travaux et relations maintenus avec les autres fournisseurs, de céder rapidement tout ou partie de cette fraction à l'un de ces prétendants. PISCINES GROUPE GA s'organise en permanence pour qu'une rupture occasionnelle ou prolongée d'un article ne pose jamais d'autre souci que le report des consommations sur un autre fournisseur déjà connu.

En effet, PISCINES GROUPE GA dispose d'au moins deux sources d'approvisionnement établies. En outre, PISCINES GROUPE GA conserve une, voire deux sources d'approvisionnement auxiliaires en cas de défaillance des deux premières. Le risque de dépendance de PISCINES GROUPE GA vis à vis de ses fournisseurs n'apparaît donc pas significatif.

4.1.2 Risques liés à l'exploitation

Risques liés aux sous-traitants et à la qualité des prestations

Sous-traitance :

PISCINES GROUPE GA a recours à la sous-traitance pour la fabrication d'équipements communs à toutes les gammes, notamment les accessoires annexes aux coques et fournis dans les kits mais aussi pour la fabrication des outillages de production. Ce recours à la sous-traitance permet à PISCINES GROUPE GA de réaliser des économies.

La politique du Groupe consiste à être propriétaire de l'intégralité des outillages nécessaires, d'être en mesure de changer aisément de sous-traitant mais aussi d'avoir la possibilité qu'un autre sous-traitant puisse venir se substituer au premier (en cas de rupture) ou compléter sa production.

Qualité des prestations :

PISCINES GROUPE GA accorde une importance toute particulière à la démarche qualité. S'agissant du SAV, la provision pour garantie représente 1,25% du chiffre d'affaires consolidé.

La provision pour garantie donnée aux clients est évaluée au réel (coût estimé au cas par cas). La politique en la matière s'oriente vers la signature de protocoles transactionnels lorsque cela s'avère indispensable, ce qui nous conduit à ajuster cette provision.

Risques liés aux coûts et à la disponibilité de couvertures d'assurances appropriées

Afin d'assurer la couverture de l'ensemble des risques principaux que le Groupe a pu identifier, PISCINES GROUPE GA a contracté un certain nombre d'assurances listées dans le § « 4.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES »

Risques relatifs à l'exploitation de logiciels

PISCINES GROUPE GA utilise un logiciel de gestion de grande marque (SAGE), dont il est satisfait.

En cas de défaillance de cet outil, PISCINES GROUPE GA pourrait parfaitement faire appel à d'autres fournisseurs proposant des solutions similaires.

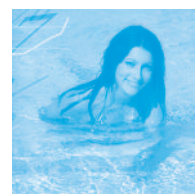
Cette ligne de logiciels commune à toutes les sociétés du Groupe, facilite les traitements informatiques et les formations internes.

Risques liés aux stocks

Les produits finis et stockés de PISCINES GROUPE GA ne sont pas périssables et sont, de plus, parfaitement neutres.

Il n'existe aucune contrainte d'ordre technique (si ce n'est de stocker le bassin à l'envers pour éviter qu'il ne se remplisse d'eau de pluie et de le positionner sur un sol stable et plan en vue d'éviter toute prise au vent, donc tout déplacement), ni d'ordre écologique puisque c'est une structure parfaitement homogène, dure, étanche, ne générant aucun rejet (odeur, vapeur ou liquide) et pour finir ne rouillant pas. Pour répondre toujours plus facilement à la demande client en lissant sur l'année les pics de productions nécessaires, PISCINE GROUPE GA déclare, au niveau de la Rubrique N° 2663, disposer de parcs de stockage d'une capacité comprise entre 1 000 et 10 000 m³. Les unités de productions restent soumises à déclaration au titre de la rubrique 2663-2-b.

PISCINES GROUPE GA fabrique généralement ses bassins sur commande.



Risques liés à l'activité NTIC

L'influence des NTIC sur notre activité reste malgré tout très relative.

Risques liés à la capacité d'adaptation de la société à une forte croissance

Malgré l'arrêt de la production sur le site de la Vienne (U3PPP) et du Gard (UPF), Piscines Groupe GA conserve une marge confortable en terme de potentiel de production.

Avec 5 usines en France, le potentiel de production est de plus de 5 000 piscines, soit un potentiel de progression de plus de 50%.

Risques liés aux innovations technologiques

PISCINES GROUPE GA n'est pas concerné par un tel risque dans la mesure où la fabrication et la commercialisation de piscines en matériaux composites ne sont pas des secteurs qui connaissent des innovations technologiques majeures et fréquentes.

Cependant, PISCINES GROUPE GA n'hésitera pas à breveter toute nouvelle technologie si le développement et la mise au point d'un nouveau produit, process ou concept apparaît pouvoir bénéficier à son activité.

Risques liés à la saisonnalité de l'activité

Le marché de la piscine est historiquement saisonnier, et le groupe est structuré pour absorber de forte variation d'activité. La saisonnalité n'est pas un risque.

4.1.3. Risques liés aux actifs

Comme toutes les activités industrielles, PISCINES GROUPE GA met tous les moyens nécessaires à l'entretien de son outil afin de maintenir la qualité de ses productions. Les outils de production du Groupe font partie de sa richesse.

Risques liés à la non réalisation de projets d'investissement / de développement menés par la Société

Aucun investissement n'a de caractère stratégique; ils sont récurrents et intégrés dans les prévisions.

Il s'agit de renouvellement de camions, de moules de production, d'agencements, ... qui concernent l'activité quotidienne du groupe.

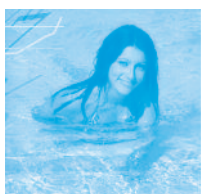
Il n'y a pas de rupture technologique dans nos métiers qui obligerait à réaliser des investissements coûteux au risque de mettre en péril la compétitivité du groupe.

Risques liés à l'estimation de la valeur des actifs

PISCINES GROUPE GA a mis en place des indicateurs de pertes de valeurs sur ses principaux actifs (marques, brevets, créances, stocks, outils de production). Ces indicateurs font l'objet d'un suivi semestriel. En cas de constatation de perte de valeur de l'un des actifs, une dépréciation est alors constatée dans les comptes.

Risques liés à la réglementation applicable

Les principaux textes réglementaires applicables à l'activité de PISCINE GROUPE GA sont rappelés dans un document intitulé « Mise en oeuvre des polyesters stratifiés * » : cf. plus particulièrement le chapitre « réglementation » et la fiche INRS FT 2 portant sur le styrène) (cf. point ci-après « risques environnementaux et liés à la santé »). Concernant plus particulièrement la mise en oeuvre des polyesters stratifiés, il n'existe pas de réglementation spécifique. S'agissant des produits, PISCINES GROUPE GA doit respecter certaines règles de stockage des piscines fabriquées. PISCINES GROUPE GA prend toutes les précautions utiles et nécessaires afin de satisfaire à ces règles de stockage. Par ailleurs, l'implantation d'usines de fabrication PISCINES GROUPE GA est soumise, non pas à autorisation, mais à déclaration (voir aussi le paragraphe « risques liés aux stocks »).



Risques environnementaux et liés à la santé (amiante, légionelle, installations classées ...)

L'ensemble de la profession est de plus en plus confronté à la problématique du respect des normes environnementales, notamment dans les domaines du rejet de styrène dans l'atmosphère et des émissions polluantes provenant des ventilations. Concernant le respect des normes environnementales portant sur les rejets de COV, différentes mesures réalisées par un organisme officiel ont permis de confirmer que le mode de ventilation des filiales de PISCINES GROUPE GA lui permet de satisfaire aux exigences réglementaires.

Risques environnementaux :

PISCINES GROUPE GA est sensibilisé aux aspects environnementaux et a engagé une démarche positive en la matière. PISCINES GROUPE GA se préoccupe notamment du traitement des déchets générés par son activité. Le Groupe procède au tri des déchets directement sur les postes de travail. Enfin, le Groupe a développé un partenariat avec un prestataire unique pour l'enlèvement de ses déchets industriels spéciaux ; ceci lui confère d'une part, une uniformité du service au niveau national, et d'autre part, une visibilité totale de par l'analyse que lui donne son fournisseur des quantités enlevées. Ceci vient renforcer le contrôle interne que l'on peut avoir sur le volume généré dans cette catégorie de déchets. L'ensemble de ces mesures permet aux salariés de PISCINES GROUPE GA de travailler dans un environnement parfaitement sain dans le domaine de la stratification au contact de coques en polyester.

4.2 RISQUES LIES A LA SOCIETE

Risques liés aux accords conclus

Néant

Risques de conflits d'intérêts

Compte tenu de la composition du capital du Groupe, PISCINES GROUPE GA considère qu'il n'y a pas de risque lié à des conflits d'intérêts.

Absence d'historique des activités

Non concernée

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés

Gérard ANDREI a été à l'origine de la création de PISCINES GROUPE GA dont le développement s'appuie sur la présence et l'actions d'un certain nombre de collaborateurs. L'équipe de direction a été progressivement étoffée tant au sein du Groupe que de ses filiales, aux fins d'éviter que l'activité ne soit obérée par une éventuelle indisponibilité du fondateur ou de certains collaborateurs historiques. Le travail en équipe est privilégié en vue d'assurer au mieux l'aide à la prise de décisions et l'exécution de celles-ci.

4.3 RISQUES JURIDIQUES

4.3.1 Faits exceptionnels et litiges

Deux litiges prud'homaux initiés par certains salariés des sociétés U3 PPP et UPF ont donné lieu à des décisions rendues en notre faveur par les Conseils des Prud'hommes de Poitiers et de Nîmes. Les salariés d'U3PPP se sont désistés de l'appel qu'ils avaient interjeté. Par contre le litige impliquant UPF est pendant devant la Cours de Nîmes.

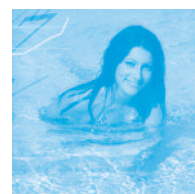
Les filiales du Groupe connaissent toujours un certain nombre de contentieux que nous pourrions qualifier de « récurrents » et qui sont générés par l'allégation de désordres atteignant les piscines issues de nos fabrications.

Outre le fait que ces litiges sont plutôt en diminution en nombre, leur gestion technique nous a amené à constater que les désordres affectant nos coques piscines étaient pour beaucoup la résultante de défauts de drainage ou de remblaiement et plus généralement du non respect des préconisations de nos manuels de pose et d'installation ce qui amène les experts judiciaire à nous estimer hors de cause.

De même les phénomènes de bullage qui sont susceptibles d'affecter le gel coat et qui sont souvent abusivement assimilés à une manifestation d'osmose sont de plus en plus souvent considérés, en ce et y compris dans le cadre d'expertises judiciaires, comme causés par l'absence ou la défaillance des systèmes d'« aquaterre » ou des prises de terre dont nous recommandons la mise en place.

S'agissant du recours à la négociation, privilégié en matière de sinistre dit « esthétique du gel coat », son coût est passé entre 2013 et 2014 de 112 à 59 K€, il est de 34 K€ en 2015, ce qui constitue une heureuse régression puisqu'elle n'a pas eu pour corollaire une augmentation des contentieux.

L'intervention dans le secteur d'U3 PPP de son ancien directeur, en tant qu'expert conseil, se révèle opportune et nous espérons bénéficier à terme d'un expert technique dédié à chacune de nos filiales.



4.3.2 Droits de propriété intellectuelle

Depuis l'opération d'apport intervenue le 29 décembre 2005, PISCINES GROUPE GA est propriétaire ou concessionnaire de l'ensemble des marques, brevets et modèles qu'il exploite.

Depuis cette opération, deux brevets ont été déposés portant sur une amélioration dans la fabrication de nos produits piscines.

4.4 RISQUES DE MARCHE

4.4.1 Risques de taux de change

Les opérations effectuées par les sociétés du Groupe sont pour l'essentiel libellées dans leur devise fonctionnelle, à l'exception de quelques importations quand les pratiques commerciales l'imposent. Le Groupe n'est donc que très faiblement exposé au risque de change.

4.4.2 Risques de liquidité

Le groupe connaît de nouvelles pertes d'exploitation sur l'exercice écoulé. Ces pertes ont été financées par un flux positif de trésorerie lié à l'exploitation pour 431 K€, et un apport en compte courant d'associé de 1 413 K€. Malgré la contribution positive de ces 2 principaux points, la trésorerie baisse de 218 K€. Toutefois, cette dégradation est à relativiser, du fait d'un désendettement du groupe à hauteur de 2 243 K€. Il concerne la dette à moyen terme contractée en 2009 et intégralement remboursée en décembre 2015.

Dans le droit fil de la 4ème résolution votée à l'assemblée générale du 4 mai 2015, des négociations ont eu lieu au cours du second semestre. Elles concernaient la vente des actifs des sociétés U5PPP et U6PPP. Fin janvier 2016, les fonds de commerce des 2 filiales du groupe sont vendus, et les crédits-bails immobilier des 2 sociétés, cédés. Le produit de ces cessions viendra consolider la trésorerie du groupe.

Les carnets de commandes consolidés des sociétés restantes affichent une hausse significative.

Piscines Groupe GA ne présente pas de risque de liquidité sur l'exercice 2016 dans la mesure où l'activité prévisionnelle au regard des commandes est revue à la hausse, où les sommes décaissées sur N-1 au titre des remboursements d'emprunts ne le seront plus sur les exercices futurs y compris les deux crédits-bails cédés, et enfin, les encaissements des cessions des deux fonds de commerce viendront s'ajouter à la trésorerie d'exploitation.

4.4.3 Risques de taux d'intérêt

Néant

4.4.4 Risques sur actions

Les placements effectués sont faits dans des supports à capital garanti et sur des comptes courants rémunérés.

4.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Politique d'assurance

Assurance Responsabilité Civile :

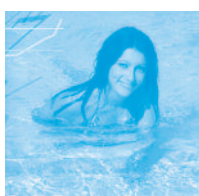
L'assurance responsabilité civile souscrite par le Groupe couvre l'exercice de l'activité de ses filiales : fabrication et négoce de piscines polyester, dalles et margelles en béton et en général négoce de tout accessoires (système de sécurité piscine...) se rapportant à l'activité piscine.

Elle est étendue sur tous les sites d'exposition qui pourraient être créés.

L'assurance couvre :

- les dommages corporels, incorporels, matériels
- les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile
- la responsabilité relative à la garantie des vices cachés
- la responsabilité décennale (cf. article 1792-4 du Code civil). Les frais de dépose et de repose du produit (piscines) (frais de transports...) à l'occasion d'un sinistre assuré sont inclus dans l'indemnisation.

Les termes des contrats d'assurance « Responsabilité civile fabricant/négociant » et « Responsabilité décennale fabricant/négociant » sont identiques d'une filiale à l'autre.



Responsabilité décennale :

Compte tenu de leur activité de fabrication de piscines, les filiales du groupe PISCINES GROUPE GA ont, à la lecture des articles L 241-1 et L241-2 du Code des assurances, l'obligation de souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité décennale qui pèse sur elles en application des articles 1792 et suivants du Code civil, et plus particulièrement de l'article 1792-4 du Code civil.

Assurances IARD

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées sur les locaux occupés soit en qualité de propriétaires d'immeubles soit en tant que locataire. Les garanties souscrites sont : l'incendie et risques annexes (tempêtes, foudre, catastrophe naturelle...), accidents d'ordre électrique, attentats et vandalisme, dégâts des eaux, gel, vol, bris de glace, bris de machines et pertes d'exploitations.

La garantie bris de machine est acquise pour toutes immobilisations (machine, bras de levage installés sur les véhicules ...) que le Groupe serait amené à acquérir (valeur assurée en premier risque). PISCINES GROUPE GA bénéficie aussi «d'une garantie automatique des investissements» en cours d'exercice (à déclarer en fin d'exercice). Les biens assurés sont : les bâtiments, risques locatifs sur bâtiments, matériels et mobiliers, marchandises, moules de fabrication.

Les recours des voisins et des tiers et honoraires d'experts sont aussi assurés.

Il n'existe donc pas de capitaux non assurés pour les événements garantis.

Prévention

Annuellement PISCINES GROUPE GA fait un contrôle des extincteurs mobiles, des robinets d'incendie armés, de l'installation électrique. Dans le cadre de la prévention des risques d'incendie, une attention particulière est portée sur l'interdiction de fumer dans les locaux de production. Un nettoyage hebdomadaire des locaux est aussi imposé. Enfin une assurance perte d'exploitation est souscrite par toutes les sociétés de production pour les événements suivants : incendie et risque annexes, attentats et vandalisme, tempêtes, dégâts des eaux, gel, destruction des moules de fabrication.

Assurance flotte véhicule

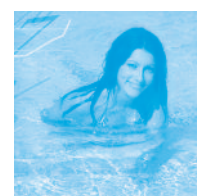
Chaque filiale assure les véhicules dont elle est propriétaire ou qu'elle prend en crédit bail.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

La société PISCINES GROUPE GA a souscrit pour le compte de ses filiales une assurance sur la responsabilité que pourrait encourir un mandataire social, dirigeant, dans le cadre de ses fonctions.

PISCINES GROUPE GA souscrit donc systématiquement des polices d'assurance sur les risques susceptibles d'être rencontrés à l'occasion de l'exercice de son activité.

PISCINES GROUPE GA refuse d'être son « propre assureur » sur les risques majeurs.



V - INFORMATIONS SOCIALES

5.1 Ressources humaines

A été mise en place sur l'exercice, de l'activité partielle pour le personnel du groupe de janvier à avril. Cette mesure a été reconduite à compter du mois d'octobre 2015 et elle se poursuivra jusqu'en mars 2016 sur l'ensemble des sites.

Au total, ce sont 17 058 heures qui ont été chômées de janvier 2015 à décembre 2015 pour une économie totale de l'ordre de 340 000 €. Les efforts de restructuration ont été poursuivis, au titre de la compétitivité.

5.2 Effectifs

L'effectif moyen annuel global de PISCINES GROUPE GA, hors mandataires, a été de 133.23 salariés équivalents temps plein en France soit une évolution à la baisse de 14.1 % par rapport à l'effectif moyen 2014 qui se traduit par une baisse des effectifs de 24 salariés.

Cette baisse des effectifs sur 2015 confirme la tendance à une rationalisation principalement due à la démarche volontaire engagée depuis 2009 en vue de préserver la compétitivité des filiales par rapport aux effets de la crise économique.

En vue de la cession des actifs des filiales U5PPP et U6PPP, des négociations ont été engagées au cours du deuxième semestre 2015. Ces négociations ont abouti à la vente des fonds de commerces des sociétés U5PPP et U6PPP avec reprise intégrale des 35 salariés attachés aux sites concernés.

Cette cession a été concrétisée le 31/01/2016.

5.3 Intérim

Compte tenu de la poursuite du phénomène d'absence de visibilité des carnets de commande lié à la crise économique qui frappe notre activité, le Groupe a recouru à 8.69 salariés intérimaires en équivalant temps plein ce qui, par rapport à son effectif de salariés fixes représente 6.52% .

Le recours au personnel intérimaire donne de la flexibilité aux départements logistiques et production, en adéquation avec notre activité saisonnière. Cette flexibilité est une source d'allègement de nos coûts de structure et d'amélioration de notre compétitivité.

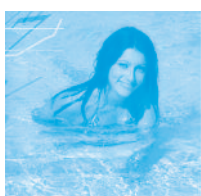
5.4 Absentéisme

En ce qui concerne l'absentéisme, il est essentiellement caractérisé par la maladie (5.13 % des heures travaillées) et les accidents du travail (2.61% des heures travaillées) en baisse par rapport à 2014

5.5 Organisation du temps de travail

2.09% c'est le pourcentage que représentent les heures supplémentaires effectuées dans l'année par rapport aux heures travaillées.

Le Groupe a employé 7 salariés à temps partiel en 2015 (hors dirigeants).



5.6 Evolution des rémunérations

L'évolution de la masse salariale de 2015 par rapport à 2014 se détaille comme suit :

Salaires des non cadres : -13.69%

Salaires des cadres : -8.31%

5.7 Institutions représentatives du personnel

Le Groupe dispose des institutions représentatives du personnel (D.P.).

Les délégués du personnel représentent l'ensemble des salariés auprès de la direction et lui font part de toute réclamation individuelle ou collective relative aux salariés, à l'application du Code du travail et autres dispositions légales ou conventionnelles concernant la protection sociales ainsi que les conditions de travail dans les entreprises.

Ils sont également consultés dans le cas de procédures de reclassement de salariés inaptes, ou de congés payés, et pour les plans de formation.

5.8 Conditions d'hygiène et de sécurité

Concernant les conditions d'hygiène et de sécurité le Groupe procède à de régulières séances d'information et de prévention concernant le port des équipements de protection individuels en collaboration avec les Médecines du Travail, Inspection du Travail et CARSAT, et organise chaque année les formations et des recyclages visant à délivrer

les différents permis et Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité à son personnel utilisateur.

Ainsi la totalité du personnel utilisateur est à jour des différents permis et autorisations dans ce domaine.

5.9 Formations

En 2015 : les formations suivantes ont été réalisées

Actions de formations	Nombre de salariés
CACES	13
FCOS	6
Formation S.S.T.	5
Bureautique-gestion-informatique	8
Habilitation électrique	1
Bilans de compétences	1
Repérage C.Q.P.	8

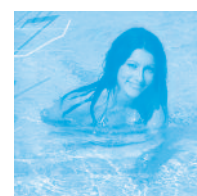
5.10 Emploi d'handicapés

L'ensemble des sociétés du Groupe a satisfait à son obligation en matière d'emploi d'handicapés, soit par l'emploi ou le maintien de salariés handicapés, soit par des contrats de fournitures auprès d'ateliers protégés.

5.11 Le bilan social 2015 :

Au cours de l'année 2015, les salariés sont répartis comme suit :

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Hommes	18	1	110	129
Femmes	2	2	18	22
Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Travail à temps complet	18	3	124	145
Travail à temps partiel	2	-	5	7
Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Salariés ayant moins de 25 ans	-	-	5	5
Salariés ayant entre 25 et 35 ans	-	-	34	34
Salariés ayant entre 36 et 45 ans	10	1	24	35
Salariés ayant entre 46 et 55 ans	6	-	47	53
Salariés ayant plus de 55 ans	5	1	18	24
Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Ancienneté < 1 an	-	-	2	2
Ancienneté comprise entre 1 an et 2 ans	1	-	8	9
Ancienneté comprise entre 3 ans et 5 ans	1	-	19	20
Ancienneté comprise entre 6 ans et 9 ans	-	3	32	35
Ancienneté comprise entre 10 ans et 15 ans	13	-	43	56
Ancienneté > 15 ans	5	-	24	29



Mouvements de personnel en 2015

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Embauches	-	-	1	1
Démission	2	-	8	10
Mutation	-	-	-	-
Licenciement	-	-	7	7
Départ en retraite	-	-	2	2
Fin période d'essai entreprise	-	-	-	-
Fin de période essai salarié	-	-	-	-
Rupture du CDD	-	-	-	-
Fin de CDD	-	-	-	-

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Rémunérations nettes	789 431	124 162	2 208 231	3 121 824
Salaires et traitements Brutes				3 793 847
Charges patronales				1 463 488
Variations provisions congés payés et primes en €				34 082
Produit CICE				-168 913
Autres charges de personnel (<i>dont panier, F de dépl., indemn. licenciement</i>)				-255 455
TOTAL				5 309 794
Sommes des heures travaillées durant l'année				218 106
Dont heures supplémentaires				4 573
Nombre d'heures absence maladie				11 190
Nombre d'heures absence accident du travail				5 711
Absence chômage partiel				17 058
Nombre de salariés travaillant à temps partiel				7

5.11 La prévoyance :

Depuis 2006, la prévoyance est garantie au sein de Piscines Groupe GA par deux contrats signés avec AG2R Prévoyance :

- Un contrat cadre et un contrat non cadre concernant toutes les filiales

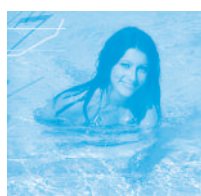
Pour les non-cadres, AG2R Prévoyance couvre, les garanties Décès ou Invalidité Absolue et Définitive par le versement d'un

capital et d'une rente d'éducation.

Pour les Cadres, AG2R Prévoyance couvre les garanties suivantes :

- Incapacité temporaire, Invalidité, Incapacité Permanente, garantie en cas de Décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive : capital, rente d'éducation, rente conjoint.

Ces différents régimes de prévoyance représentent un montant annuel de cotisations de 29316€.



5.12 Participation des salariés au capital de l'émetteur (au 31.12.2015)

Certains salariés de PISCINES GROUPE GA, de filiales du Groupe ou du GIE sont actionnaires de la société :

Nom	Fonctions au sein de PGGA	Fonctions au sein de filiales/GIE	Nombre de titres détenus	% dans le capital de PGGA
Patricia ANDREI ACHDJEAN		Directrice des ventes SMP	232 422*	7,49%
Pascale ANDREI	Directrice Générale Délégué et Attachée de direction	Directrice Générale U2 PPP	145 985	4,70%
Sandra ANDREI	Directrice Générale Délégué	Responsable achats U1PPP et directeur général adjoint de U2 PPP	147 591	4,76%
Jean-Claude CURCOVICH	Directeur commercial		81 880	2,64%
Jean Michel FAUREL	Directeur Administratif et Financier		12 170	0,39%
Albert FERNANDES		Directeur d'usine U2 PPP	15 937	0,51%
Florent NECCO	Stratifieur	GIE	47 155	1,52%
Geoffrey NECCO	Stratifieur	GIE	47 155	1,52%
Total			730 295	23,53%

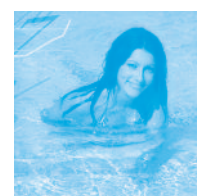
* 163 074 titres détenus en usufruit. La nue propriété de ces titres appartiennent à Pascale ANDREI, Sandra ANDREI, Geoffrey NECCO et Florent NECCO

Participation / Intéressement :

Néant

Titres de capital potentiel conférés au personnel :

Néant



VI - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

6.1 Montant du capital

Le capital social de PISCINES GROUPE GA s'élève à 2.017.301 €.
 Il est divisé en 3 103 540 actions de 0,65 € de valeur nominale chacune.
 Le capital est entièrement libéré.
 Les actions sont toutes de même catégorie.
 Il n'existe pas d'action d'autocontrôle
 Il n'existe pas de programme de rachat d'actions.

6.2 Titres non représentatifs du capital

Néant

6.3 Répartition du capital et des droits de vote (au 31/12/2015)

Nom	Prénoms	Nb titres	% de détention en pleine propriété et usufruit	Nb de voix AGO	% de droit de vote AGO
ANDREI	GERARD	2.185.266	70,41%	4.370.532	72,46%
ANDREI	PATRICIA	232.422	7,49%	464.844	7,71%
ANDREI	PASCALE	145.985	4,70%	291.970	4,84%
ANDREI	SANDRA	147.591	4,76%	295.182	4,89%
GA FINANCES		95.371	3,07%	190.742	3,16%
NECCO	FLORENT	47.155	1,52%	94.310	1,56%
NECCO	GEOFFREY	47.155	1,52%	94.310	1,56%
CURCOVICH	JEAN-CLAUDE	81.880	2,64%	163.760	2,72%
LES CAPRIERS		2.752	0,09%	5.504	0,09%
FAUREL	JEAN-MICHEL	12.170	0,39%	24.340	0,40%
FERNANDES	ALBERT	15.937	0,51%	31.874	0,53%
ACHDJEAN	HENRI	600	0,02%	1.200	0,02%
BERNARD	PIERRE	875	0,03%	1.750	0,03%
PROXINVEST		1	0%	2	0,00%
RIGNANESE	JEAN	80	0%	160	0,00%
DELCAIRE	JEAN	1.000	0,03%	1.000	0,02%
PUBLIC ALTERNEXT		87.300	2,81%	87.300	1,45%
TOTAL		3.103.540	100%	6.118.780	100%

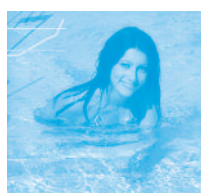
M. Gérard ANDREI détient 2.185.267 actions dont 163.076 sont détenues en usufruit. La nue propriété est détenue respectivement par Sandra ANDREI pour 77.903, par Pascale ANDREI pour 77.903, par Geoffrey NECCO pour 3.635 et par Florent NECCO pour 3.635.

Mme Patricia ANDREI détient 232.421 actions dont 163.074 sont détenues en usufruit. La nue propriété est détenue respectivement par Sandra ANDREI pour 77.902, par Pascale ANDREI pour 77.902, par Geoffrey NECCO pour 3.635 et par Florent NECCO pour 3.635.

SCI LES CAPRIERS : RCS Marseille 377 847 637 / Parc d'activités RN8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS / Représentée par son Gérant : Mme Pascale ANDREI.

6.4 Informations sur les opérations sur titre (article 223-26 Règlement Général AMF)

NEANT



6.5 Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'option d'achat ou de souscription d'actions ni même actions gratuites.

6.6 Capital social autorisé, mais non émis

Néant

6.7 Dividende versé au titre des trois derniers exercices

Il n'a pas été versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

6.8 Délégation de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Néant.

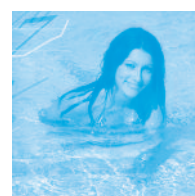
6.9 Prises de participations au cours de l'exercice

Néant.

VII - PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice s'élevant à -2 786 738,24 € :
en totalité en report nouveau.



RESULTAT FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)

	2011	2012	2013	2014	2015
--	------	------	------	------	------

1. Situation financière en fin d'exercice

Capital social (en milliers d'Euros)	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017
Nombre d'actions émises	3 103 540	3 103 540	3 103 540	3 103 540	3 103 540
Nombre d'obligations convertibles en action	-	-	-	-	-

2. Résultat global des opérations effectives (en milliers d'Euros)

Chiffre d'affaires	3 285	3 434	2 979	2 538	2 225
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	1 455	97	(2 346)	4 370	622
Impôts sur bénéfices	(662)	(259)	(149)	(310)	(217)
Participation	-	-	-	-	-
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	(885)	(13 828)	(7 524)	(2 053)	(2 787)
Résultat distribué	-	-	-	-	-

3. Résultat des opérations réduit à une seule action (en Euros)

Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,68	0,14	(0,71)	1,51	0,27
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	(0,29)	(4,43)	(2,43)	(0,66)	(0,90)
Dividende	-	-	-	-	-

4. Personnel

Effectif moyen de l'exercice	30,16	30,06	27,02	23,32	21,72
Montant de la masse salariale (en milliers d'Euros)	1 294	1 214	1 122	1 012	846
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (SS, Œuvre sociales etc) (en milliers d'Euros)	519	514	445	362	327

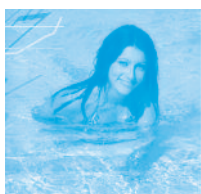
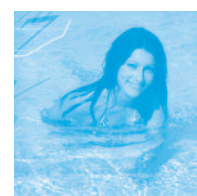


TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'Euros)

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres (avant affectation des résultats) hors capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur Brute	Comptable Nette	Prêts et avances consentis par société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat (Bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A- Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :										
U1 PPP	152	(1 017)	100%	1 005	-	3 110	-	3 139	(2 196)	-
U4 PPP	500	152	100%	8 316	4 661	-	-	4 606	478	400
U5 PPP	600	(341)	100%	4 900	-	1 160	225	3 880	(351)	-
U6 PPP	300	(1 307)	100%	2 882	-	2 040	331	1 941	(825)	-
SMP	8	(119)	80%	56	-	260	-	123	(123)	-
UPF	152	(175)	75%	3 741	-	288	-	8	(363)	-
2. Filiales (Entre 10 et 50% du capital)										
U2 PPP	152	458	49%	9 645	-	2 000	-	5 829	(155)	-
B- Renseignements globaux concernant toutes les filiales ou participations :										
1. Filiales (+ 50% du capital)										
a) Filiales françaises (ensemble)				20 900	4 661	6 858	556	13 697	(3 383)	400
b) Filiales étrangères (ensemble)				-	-	-	-	-	-	-
2. Participations										
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)				9 645	-	2 000	-	5 829	(155)	-
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)										
La holding détient directement ou indirectement 100% de ses filiales.										



PISCINES GROUPE GA Comptes consolidés au 31 décembre 2015

Résultat et commentaires

Le résultat net part du groupe ressort en perte à - 3, 7 M€. Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires la marge brute en valeur baisse à 9 753 K€(- 11%) ; le taux de marge atteint 55.2% contre 57,3% un an plus tôt.

M€	2015	2014	Variation
Chiffre d'affaires	17,8	19,1	- 6,8 %
Nombre de piscines	2 306	2 498	- 7,7 %

- Les coûts de structure

Les coûts de structure sur l'exercice sont une nouvelle fois en baisse à 11 617 K€, contre 13 533 K€ pour l'exercice précédent (-14%). Cette baisse est liée au repli de l'activité et aux effets de la restructuration enclenchée sur les exercices passés.

La baisse structurelle étant plus importante que celle de la marge brute, la perte d'exploitation si elle demeure négative, est moins forte qu'en 2014 : - 1,55 M€ contre 2,19 M€.

- Prix de revient

Le prix de revient des piscines est stable par rapport à celui de l'exercice précédent.

- Trésorerie

La trésorerie s'élève à 344 K€ au 31 Décembre 2015, contre 562 K€ un an plus tôt.

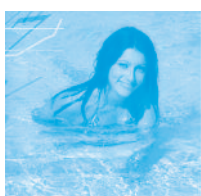
La dette nette se présente comme suit :

	2015	2014
Trésorerie	344	562
Emprunts et dettes financières	574	2 817
Dette nette (dette brute - trésorerie)	230	2 255

Sur cette exercice, le remboursement en capital est de 2 243 K€ contre 1 471 K€ en 2014.

L'ensemble des dettes financière est à moins d'un an.

Un apport en compte courant d'associés de 1 413 K€ a été constaté sur cette exercice 2015.



- Le risque de liquidité

Le groupe connaît de nouvelles pertes d'exploitation sur l'exercice écoulé. Ces pertes ont été financées par un flux positif de trésorerie lié à l'exploitation pour 431 K€, et un apport en compte courant d'associé de 1 413 K€. Malgré la contribution positive de ces 2 principaux points, la trésorerie baisse de 218 K€. Toutefois, cette dégradation est à relativiser, du fait d'un désendettement du groupe à hauteur de 2 243 K€. Il concerne la dette à moyen terme contractée en 2009 et intégralement remboursée en décembre 2015.

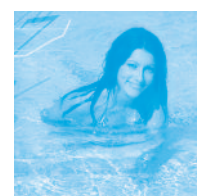
Dans le droit fil de la 4ème résolution votée à l'assemblée générale du 4 mai 2015, des négociations ont eu lieu au cours du second semestre. Elles concernaient la vente des actifs des sociétés U5PPP et U6PPP. Fin janvier 2016, les fonds de commerce des 2 filiales du groupe sont vendus, et les crédits-bails immobilier des 2 sociétés, cédés. Le produit de ces cessions viendra consolider la trésorerie du groupe.

Les carnets de commandes consolidés des sociétés restantes affichent une hausse significative.

Piscines Groupe GA ne présente pas de risque de liquidité sur l'exercice 2016 dans la mesure où l'activité prévisionnelle au regard des commandes est revue à la hausse, où les sommes décaissées sur N-1 au titre des remboursements d'emprunts ne le seront plus sur les exercices futurs y compris les deux crédits-bails cédés, et enfin, les encaissements des cessions des deux fonds de commerce viendront s'ajouter à la trésorerie d'exploitation.

- Perspective 2016

Même si l'année 2015 a connu le chiffre d'affaires le plus bas depuis 2008, les carnets de commandes consolidés de certaines sociétés restantes affichent une hausse significative par rapport à ceux de N-1 pour la même période. Cette embellie, si elle suppose un bon premier semestre, ne permet pas d'extrapoler la même tendance pour le second, car la visibilité des commandes reste toujours aussi réduite.

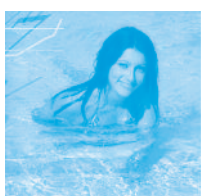


COMPTES CONSOLIDÉS de PISCINES GROUPE G.A. au 31 décembre 2015

I - BILAN consolidé au 31 décembre 2015

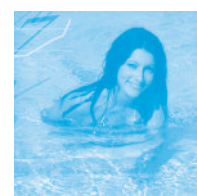
(en milliers d'Euros)

ACTIF	Notes	Valeurs brutes 2015	Amort./ Prov. 2015	Valeurs nettes 2015	Valeurs nettes 2014
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Frais de recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, licences		1 102	1 102	0	965
Fonds commercial		68	10	58	154
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
	V-1	1 170	1 112	58	1 119
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Terrains		358	82	277	322
Constructions		4 673	2 365	2 308	2 836
Installations techn., mat., outil		11 246	8 674	2 572	3 357
Autres immob. corporelles		5 186	4 392	794	1 470
Immob. corporelles en cours		2	-	2	3
Avances et acomptes		-	-	-	-
	V-2	21 465	15 512	5 953	7 987
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</u>					
Participations		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	3
Autres immob. financières		209	-	209	277
	V-3	209	-	209	280
ACTIF IMMOBILISÉ		22 844	16 624	6 220	9 387
<u>STOCKS ET EN-COURS</u>					
Matières premières & approvisionnement		804	39	765	1 116
En cours de production		-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis		2 322	598	1 725	2 495
Marchandises		2 020	474	1 546	1 868
	V-4	5 147	1 110	4 037	5 478
<u>AVANCES & ACOMPTES VERSÉS/COM.</u>					
		24	-	24	25
<u>CRÉANCES</u>					
Clients et comptes rattachés		722	239	483	595
Autres créances		854	-	854	887
Impôts différés actifs		176	-	176	459
	V-5	1 752	239	1 513	1 941
<u>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</u>					
Actions propres		-	-	-	-
Valeurs Mobilières de Placement		-	-	-	-
		-	-	-	-
<u>DISPONIBILITÉS</u>					
	V-6	344	-	344	562
ACTIF CIRCULANT		7 267	1 349	5 917	8 007
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>					
		308	-	308	306
TOTAL GENERAL		30 418	17 973	12 444	17 700



(en milliers d'Euros)

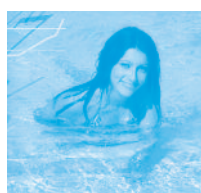
PASSIF		Valeurs nettes	Valeurs nettes
	Notes	2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES PART DE GROUPE</u>			
Capital		2 017	2 017
Primes d'apport, de fusion		517	517
Réserve légale		202	202
Réserves consolidés		5 485	7 819
Autres		-	477
Ecart de conversion		-	-
Résultat consolidé		(3 699)	(2 334)
CAPITAUX PROPRES	V-7	4 522	8 699
INTERETS MINORITAIRES	V-8	-	-
Provisions pour risques		408	468
Provisions pour charges		221	235
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	V-9	629	704
<u>DETTES FINANCIÈRES</u>			
Emprunts et dettes aup. établ. fin.		2	1 990
Emprunts et dettes financ. divers		572	827
	V-10	574	2 818
<u>AV. & AC. REÇUS S/COM. EN COURS</u>			
		121	51
<u>DETTES DIVERSES</u>			
Dettes fourniss. et cptes rattachés		1 443	1 137
Dettes fiscales et sociales		1 383	1 418
Impôts différés Passifs		417	878
Dettes/immo. et cptes rattachés		-	-
Autres dettes		3 347	1 988
DETTES DIVERSES	V-11	6 591	5 422
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		7	7
TOTAL GENERAL		12 444	17 700



II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers d'Euros)

	Notes	Valeurs nettes 2015	Valeurs nettes 2014
Ventes de marchandises		4 371	5 174
Production vendue (B et S)		13 469	13 968
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	VII-1	17 840	19 141
Production stockée		(174)	19
Production immobilisée		27	14
Subventions d'exploitation		-	2
Reprise /prov. et transferts charge		285	349
Autres produits	VI-2	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION		17 980	19 528
<u>CHARGES EXTERNES</u>			
Achats de marchandises		3 681	3 149
Variations de stocks de march.		2	288
Achats matières premières		3 589	4 531
Achats autres approvisionnements		330	383
Variation de stocks Mat./approv.		311	(163)
Autres achats et charges externes	VI-3	4 254	4 770
		12 167	12 958
<u>IMPÔTS, TAXES ET VERS/ ASSIMILÉS</u>			
		443	573
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>			
Salaires et traitements		3 845	4 656
Charges sociales		1 463	1 809
		5 309	6 465
<u>DOTATION D'EXPLOITATION</u>	VI-4		
Amort. sur immobilisations		1 150	1 250
Provis. sur immobilisations		-	-
Provis. sur actif circulant		280	149
Provis pour risque et charges		68	223
		1 498	1 623
<u>AUTRES CHARGES</u>	VI-5		
		114	102
CHARGES D'EXPLOITATION		19 530	21 720
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 550)	(2 193)
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>			
De participations		-	-
Autres intérêts et produits assim.		1	17
Reprise/provis.& transf. charges		1	134
Différ. positives de change		-	-
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		-	-
		2	151
<u>CHARGES FINANCIÈRES</u>			
Dot. aux amort. & aux provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		104	299
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes/cess. mob. de plac.		-	-
		104	299
RESULTAT FINANCIER	VII-6	(102)	(148)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 652)	(2 341)



II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2015 (suite) (en milliers d'Euros)

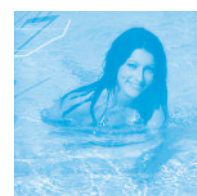
	Notes	Valeurs nettes 2015	Valeurs nettes 2014
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		33	26
Sur opér. de capital, cess. actifs		106	18
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		477	60
Autres opér. de capital		5	11
Reprises/prov. et transf.de charges		-	114
		622	229
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		61	243
Sur opérations en capital		154	51
Dotations aux amort. et provis.		2 632	2
		2 847	296
RESULTAT EXCEPTIONNEL	VI-7	(2 225)	(67)
Partic. Salariés Expansion			
Impôts sur les bénéfices	VI-8	-	-
Impôts différés		(178)	(74)
TOTAL DES PRODUITS		18 605	19 908
TOTAL DES CHARGES		22 303	22 241
INTERETS MINORITAIRES		-	-
BENEFICE OU PERTE		(3 699)	(2 334)

Nombre moyen d'actions en circulation

- de base	3 103 540	3 103 540
- dilué	3 103 540	3 103 540

Résultat net par action (en Euros)

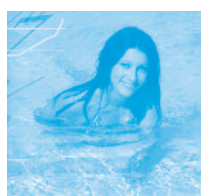
- de base	(1,19)	(0,75)
- dilué	(1,19)	(0,75)



III - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'Euros)

	Notes	2015	2014
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net part du groupe		(3 699)	(2 334)
Résultat revenant aux minoritaires		-	-
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :			
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		2 819	1 252
- Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		51	-
- Variation des provisions		995	(196)
- Impôts différés		(178)	(74)
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		47	33
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations financières		-	134
- Variation exceptionnelle des avances versés aux tiers		-	-
- Quête part de subvention investissement		(477)	(61)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		(442)	(1 246)
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients		135	255
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs		306	(231)
Variation des stocks		488	106
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation		(56)	(157)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		873	(57)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		431	(1 303)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions de sociétés, nettes de trésorerie acquise		-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	(7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(68)	(52)
Acquisitions d'immobilisations financières		-	-
Produit des cessions d'immobilisations		106	18
Incidence des variations de périmètre		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		38	(41)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-
Augmentation des capitaux propres (subvention)		-	-
Remboursement des emprunts		(2 243)	(1 756)
Apport en compte courant associés		1 413	818
Augmentation des emprunts		-	734
Variation des découverts bancaires		-	-
Avances reçues des tiers, versées aux tiers		143	(16)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(687)	(220)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		-	-
Variation de trésorerie		(218)	(1 564)
Trésorerie en début d'exercice		562	2 126
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE		344	562



Commentaires sur les variations de trésorerie consolidée

•Le tableau des variations de trésorerie consolidée, présenté ci avant, détaille les principaux flux financiers de l'année 2015 comparatif 2014.

•La capacité d'autofinancement dégagée par le Groupe au 31 décembre 2015 reste négative à (442 K€).

•La variation du besoin en fonds de roulement génère une rentrée de ressource à hauteur de 873 K€. La baisse des stocks de 488 k€ ainsi que l'augmentation du solde fournisseur contribuent pour 794 k€.

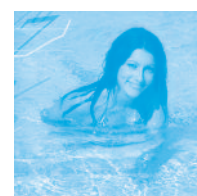
•Le flux de trésorerie lié aux opérations d'exploitation devient donc positif à 431 k€.

•Piscines Groupe GA a remboursé au titre de ses emprunts 2 243 K€ contre 1 756 K€ sur l'année 2014. Le crédit de campagne contracté fin d'année 2014 pour un montant de 734K€ est totalement soldé. Nous n'avons donc plus de dettes auprès des établissements bancaires.

Le capital restant dû lié aux crédits bails immobiliers de U5PPP et U6PPP (572 k€) sera soldé en 2016. Ces contrats sont cédés fin janvier 2016

A noter qu'un apport de 1 413 K€ est constaté en compte courant

•La variation de trésorerie est logiquement en baisse de 218 K€ pour atteindre 344 K€ au 31 décembre 2015.



IV - REGLES ET METHODES COMPTABLES

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31/12/2015 de PISCINES GROUPE GA sont réalisés conformément au référentiel comptable en vigueur en France, incluant notamment les dispositions du règlement CRC 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 DECEMBRE 2015.

Malgré la perte dégagée en 2015, le principe de continuité de l'exploitation a été retenu pour la présentation des comptes du Groupe notamment grâce à l'encaissement des cessions des fonds de commerces des filiales U5PPP ET U6PPP qui a permis aux filiales de remonter la trésorerie nécessaire à Piscines Groupe GA pour assurer sa continuité d'exploitation par le remboursement d'une partie de ses avances en compte courant. Les comptes des filiales U5PPP et U6PPP compris dans les comptes consolidés ont été présentés en valeur liquidative.

1°) Principe de consolidation

Toutes les sociétés du Groupe contrôlées directement ou indirectement sont consolidées.

Les filiales placées sous le contrôle exclusif du Groupe, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec calcul des intérêts minoritaires. Le Groupe ne détient aucune société sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. Aucune société, répondant aux critères évoqués ci-dessus n'a été exclue du périmètre de consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont des sociétés de droit français ayant l'euro pour monnaie fonctionnelle.

2°) Méthodes de conversion

Piscines groupe GA ne possède pas de sociétés étrangères.

3°) Traitement de l'écart d'acquisition

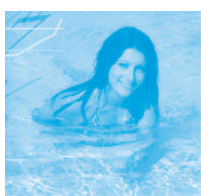
Lors de la prise de contrôle d'une filiale consolidée, la totalité des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif repris est évalué à sa valeur d'utilité et peut-être revue pendant l'exercice d'acquisition.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'actif net à la date de prise de participation est inscrit sous la rubrique « Ecart d'acquisition » à l'actif du bilan.

Dans le cadre de l'opération de rachats par le groupe, des titres des filiales, aux minoritaires (AGE en date du 29 décembre 2005), la société a appliqué le traitement comptable du Règlement CRC 99-02 relatif aux acquisitions d'un pourcentage d'intérêt complémentaire dans une entité déjà contrôlée, et ce en l'absence de disposition particulière dans le cas des entités sous contrôle commun. Par conséquent, cette opération constitue une opération interne sans impact sur les comptes consolidés, l'effet de l'acquisition des minoritaires étant comptabilisés en capitaux propres. Un traitement similaire aurait été appliqué selon IFRS 3.

4°) Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2015.



Sociétés	2015 % Contrôle	2014 % Contrôle	Méthode de Consolidation	2015 % Intérêt	2014 % Intérêt
PISCINES GROUPE GA 13420 Gemenos			Société mère		
U1 PPP 13420 Gemenos	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
U2 PPP 21320 Pouilly en auxois	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
U4 PPP 67320 Weyer	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
U5 PPP 82340 Saint Loup	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
U6 PPP 53410 La Gravelle	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
UNION PISCINES France 30670 Aigues Vives	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
Sté de MOULAGE PROVENÇAL 13420 Gemenos	100%	100%	Intégration globale	100%	100%
GIE 13420 Gemenos	100%	100%	Intégration globale	100%	100%

5°) Principes comptables et méthode d'évaluation

5.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des droits de propriétés industrielles nécessaires à l'exploitation du Groupe.

Les logiciels sont amortis sur 12 mois répartis « prorata temporis » sur l'exercice d'acquisition et sur l'exercice suivant. Les Brevets, Marques et Modèles ne sont pas amortissables. Aucune date de fin n'est prévisible quant à l'avantage qu'en tire l'entreprise.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et révisée à chaque clôture. Ce test est effectué en fin d'exercice.

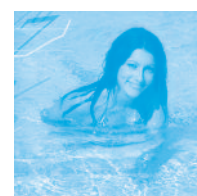
5.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire.

Durée de vie estimée des immobilisations :

Eléments	Durée
Constructions, Agencements	20 à 25 ans
Installations techniques	5 à 15 ans
Moules de piscines	15 ans
Matériel et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations Corporelles	5 à 15 ans



5.3 Immobilisations Financières

Aucun titres de participation ne figure au bilan du 31 décembre 2015. Toutes les sociétés du Groupe ont été consolidées. Ce poste comprend aussi des prêts au personnel et des dépôts et cautionnements.

5.4 Stock et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

Matières premières/Marchandises	- Coût moyen unitaire pondéré.
Les produits finis	- Coût de production

5.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction du risque encouru, l'objet d'une provision pour dépréciation.

5.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours d'achats. Leur valeur d'usage est déterminée au cours du dernier prix de rachat connu pour les SICAV. Les moins values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

5.7 Provisions risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors que le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie attendue.

Ces postes comprennent donc principalement

- les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de l'estimation du risque encouru.
- les provisions pour garanties données aux clients évaluées sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé.
- les provisions pour indemnité de départ à la retraite.

5.8 Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur.
- des différences existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan.
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels.
- de l'activation des déficits fiscaux.

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours d'exercices ultérieurs. Pour apprécier la capacité de la société à récupérer ces actifs, il est tenu compte des éléments suivants :

- historique des résultats fiscaux,
- prévisions de résultats fiscaux futurs

Le montant des impôts différés reconnu dans les comptes du Groupe est déterminé au niveau de chacune des entités fiscales du périmètre de consolidation.

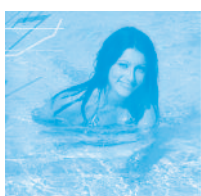
5.9 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés selon la méthode dite prospective avec projection des droits en fin de carrière, et sont comptabilisés intégralement en provision pour risques et charges.

La valorisation du montant de ces engagements d'indemnités de fin de carrière a été effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires.

Données actuarielles	2015	2014	
Age de la retraite	67 ans	67 ans	
Taux actualisation	2,20%	2,00%	
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%	
Taux de turn over Cadre	5,24%	5,52%	En moyenne
Taux de turn over non cadres	10,48%	11,89%	Le taux de turn over est établi entité par entité.

Table de mortalité 201-2013 de L'INED (l'Institut National d'Etudes Démographiques)



5.10 Location financement

Les biens acquis en location financement sont comptabilisés en immobilisation.

Les règlements des redevances sont comptabilisés comme des remboursements de capital emprunté et des charges financières. Les biens ainsi portés à l'actif sont amortis sur leur durée de vie économique.

5.11 Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

5.12 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès la livraison du bien ou la réalisation de la prestation de service.

Les remises rabais ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes en déduction du chiffre d'affaires.

5.13 Information relative aux parties liées

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé.

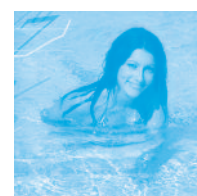
Toutes les sociétés du Groupe sont intégrées globalement. Pas d'information complémentaire à donner.

5.14 Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

5.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel exprime le résultat réalisé par une entreprise en raison des événements non récurrents qui ont pris naissance au cours de l'exercice considéré. Il ne prend en compte que les produits et charges exceptionnels. Les produits exceptionnels peuvent concerner des opérations de gestion (par exemple le recouvrement inattendu d'une créance sortie des comptes) ou des opérations en capital (par exemple le produit de la vente d'un actif : une filiale, une usine, des machines de production...). De même, les charges exceptionnelles peuvent concerner des opérations de gestion (par exemple des coûts de restructuration) ou des opérations en capital (par exemple la valeur résiduelle, compte tenu des amortissements accumulés, des actifs vendus).



V - NOTES SUR LE BILAN

V-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

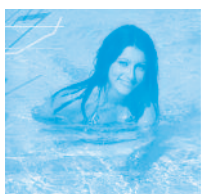
(en milliers d'Euros)

	2014	Acquisitions	Amort. Except.	Diminutions	Var. Périmètre	Autres	2015
Brevet-Licences-Marques	1 102	-	-	-	-	-	1 102
Fonds de commerce Droit au bail	154	-	-	(87)	-	-	67
Valeurs Brutes	1 256	-	-	(87)	-	-	1 169
Amortissements	(137)	(7)	(967)	-	-	-	(1 111)
Valeurs Nettes	1 119	(7)	(967)	(87)	-	-	58

V-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'Euros)

	2014	Acquisitions	Amort. Except.	Diminutions	Var. Périmètre	Autres	2015
Terrains	359	-	-	-	-	-	359
Constructions	4 673	-	-	-	-	-	4 673
Installations tech., matériel et outillage	10 940	62	-	(113)	-	357	11 246
Autres immobilisations corporelles	5 861	8	-	(689)	-	6	5 186
Immobilisations corporelles en cours	3	-	-	(1)	-	-	2
Avances et acomptes/immob corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs Brutes	21 836	70	-	(803)	-	363	21 466
Amortissements Terrains	(36)	(2)	(44)	-	-	-	(82)
Amortissements Constructions	(1 837)	(214)	(314)	-	-	-	(2 365)
Amortissements Install tech, mat et outil	(7 583)	(583)	(255)	105	-	(357)	(8 676)
Amortissements Autres immob corpor.	(4 393)	(344)	(281)	631	-	(6)	(4 393)
Total amortissements	(13 849)	(1 143)	(894)	736	-	(363)	(15 513)
Valeurs Nettes	7 987	(1 073)	(894)	(67)	-	-	5 953

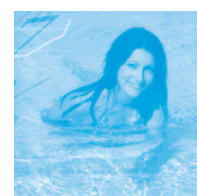


V-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES*(en milliers d'Euros)*

	2014	Acquisitions	Diminutions	Autres	2015
Titres de filiales non consolidées	-	-	-	-	-
Prêts	3	-	-	-	3
Autres (dépôts, cautions...)	278	-	-	-	278
Provisions dépréciations	(1)	-	1	-	-
Immobilisations financières	280	-	1	-	281

V-4 STOCKS*(en milliers d'Euros)*

	2015	2014
Matières premières	804	1 116
Produits finis	2 322	2 496
Marchandises	2 020	2 022
Provisions pour dépréciation	(1 110)	(156)
Stocks nets	4 037	5 478



V-5a CLIENTS AUTRES ACTIFS

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Comptes clients	718	843
Factures à établir	4	13
Provisions pour dépréciation	(239)	(261)
Créances nettes	483	595
Créances sur l'Etat (1)	294	311
Créance de TVA sur prestation service	438	474
Impôts sur les sociétés	-	-
Autres créances	9	28
Compte courant maroc (deprecié)	-	-
Fournisseurs débiteurs avoirs à recevoir	91	136
Créances sociales	22	38
Avances versées/cde en cours	24	25
Impôts différés actifs	176	459
Provisions pour dépreciation	-	-
Autres actifs circulants nets	1 054	1 371

(1) Dont plafonnement CVAE-CET 116 K€ et produits à recevoir CICE 169 K€

V-5b VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE

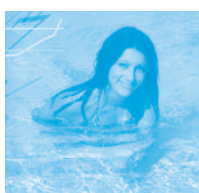
(en milliers d'Euros)

	- de 1 an	+ de 1 an	Total
Avances et acomptes versés/cde en cours	24	-	25
Clients douteux ou litigieux	-	355	355
Autres créances clients	367	-	367
Autres créances prod. a recevoir	854	-	854
Charges constatées d'avance	308	-	308
Total	1 553	355	1 908

V-6 TRESORERIE

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Val. Mob. de Placement contrat à Terrme	-	-
Disponibilités	344	562
Trésorerie	344	562



V-7 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)

	Capital	Primes Apport Fusion	Réserve du groupe	Résultat de l'exercice	Autres (1)	Ecart de conversion	Totaux capitaux propres
Situation clôture 31/12/2012	2 017	517	15 516	(4 688)	598	(21)	13 939
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	(4 688)	4 688	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(2 807)	-	-	(4 688)
Autres	-	-	-	-	(60)	21	(39)
Situation clôture 31/12/2013	2 017	517	10 828	(2 807)	538	-	11 093
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	(2 807)	2 807	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(2 334)	-	-	(2 334)
Autres	-	-	-	-	(60)	-	(60)
Situation clôture 31/12/2014	2 017	517	8 021	(2 334)	478	-	8 699
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	(2 334)	2 334	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(3 699)	-	-	(3 699)
Autres	-	-	-	-	(478)	-	(478)
Situation clôture 31/12/2015	2 017	517	5 687	(3 699)	-	-	4 522

(1) La colonne « Autres » correspond aux subventions restant à rapporter au résultat. Elle concerne les subventions accordées pour la construction des usines U5 PPP et U6 PPP et pour les outils de production de U5 PPP. La réintégration se fait en fonction de la durée des amortissements. Selon les dispositions du règlement n°99-03, les subventions d'investissement sont présentées au bilan dans la rubrique " capitaux propres ".

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE (au 31/12/2015)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/01/2006 a décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

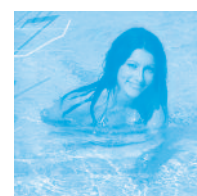
Actionnaires	Actions pleine propriété	Nu propriété	Usufruit	% capital pleine prop.	% capital pleine propri. et nue prop.	% capital P. P. et usufruit
ANDREI Gérard	2 022 191		163 076	65,16%	65,16%	70,41%
GA FINANCES	95 371			3,07%	3,07%	3,07%
ANDREI Patricia	69 347		163 074	2,23%	2,23%	7,49%
ANDREI Pascale	145 985	155 805		4,70%	9,72%	4,70%
ANDREI Sandra	147 591	155 805		4,76%	9,78%	4,76%
NECCO Geoffrey	47 155	7 270		1,52%	1,75%	1,52%
NECCO Florent	47 155	7 270		1,52%	1,75%	1,52%
SCI CAPRIERS	2 752			0,09%	0,09%	0,09%
FAUREL Jean-Michel	12 170			0,39%	0,39%	0,39%
FERNANDES Albert	15 937			0,51%	0,51%	0,51%
PROXINVEST	1			0%	0%	0%
RIGNANESE Jean	80			0%	0%	0%
ACHDJEAN Henri	600			0,02%	0,02%	0,02%
BERNARD Pierre	875			0,03%	0,03%	0,03%
CURCOVICH Jean-Claude	81 880			2,64%	2,64%	2,64%
DELCAIRE Jean	1 000			0,03%	0,03%	0,03%
Titres ALTERNEXT	87 300			2,81%	2,81%	2,81%
	2 777 390	326 150	326 150	89,49%	100%	100%

M. et Mme ANDREI ont effectué une donation avec réserve d'usufruit au profit de leurs enfants et petits enfants.

V-8 INTERETS MINORITAIRES

(en milliers d'Euros)

Toutes les filiales sont détenues directement ou indirectement à 100% par Piscines Groupe GA. Il n'y a donc pas d'intérêts minoritaires.



V-9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET VARIATIONS

(en milliers d'Euros)

	2014	Dotations	Dotation Exceptio	Reprises	Reprises prov. non utilisées	2015
Indemnités de départ en retraite	235	8	-	-	(36)	207
Provision pour garantie	264	60	-	-	(100)	224
Risques sociaux	51	-	-	-	-	51
Litiges clients	153	-	-	(20)	-	133
Divers fournisseurs	-	-	-	-	-	-
Provision pour restructuration	-	-	14	-	-	14
Total	703	68	14	(20)	(136)	629

V-10a VARIATION DES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'Euros)

	2014	Augmentations	Diminutions	Autres	2015
Emprunts et dettes aup. établ. fin.	1 990	-	(1 988)	-	2
Emprunts et dettes financ. divers	18	-	(5)	-	13
Financement par Crédit Bail	809	-	(250)	-	559
Total	2 817	-	(2 243)	-	574

V-10b EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(en milliers d'Euros)

	Part à - d'1 an	Part de 2 à 5 ans	Part à + 5 ans	Total
Emprunts et dettes aup. établ. fin.	2	-	-	2
Emprunts et dettes financ. divers	-	13	-	13
Financement en Crédit Bail	559	-	-	559
Total	561	13	-	574

La part du capital restant dû liée au crédit bail est à moins d'un an car les contrats ont été cédés début d'année 2016.

V-11 AUTRES PASSIFS

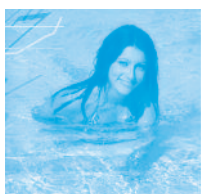
(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Dettes fournisseurs	1 443	1 137
Dettes fiscales et sociales	1 383	1 418
Av et Acompte reçus	121	51
Impôts différés passifs	417	878
Comptes courants Gérard ANDREI	1 256	293
Compte courant GA Finance	1 970	1 589
Autres passifs à court terme	21	106
Total passifs à court terme	6 711	5 472

V-12 VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

(en milliers d'Euros)

Compte tenu de la mise en commun des moyens (matériels, ressources humaines, ressources financières), il apparaît au Groupe peu pertinent d'effectuer un découpage des actifs et passifs à l'intérieur du secteur France.



VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI-1 CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'Euros)

- Information sectorielle

Le Groupe a retenu le secteur géographique comme critère du niveau primaire. La ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique est effectuée en fonction de la localisation des usines.

Nous pouvons distinguer deux pôles, le pôle nord avec les usines U2ppp-U4ppp et U6ppp et le pôle sud avec les usines U1PPP U5PPP UPF ET SMP

Les données du tableau ci-dessous représentent le chiffre d'affaires contributif des différentes sociétés au chiffre d'affaires consolidé de Piscines Groupe Ga.

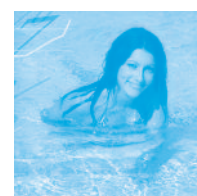
	2015	2014
Ventes de marchandises	4 371	5 174
Production vendue (B&S)	13 469	13 968
Chiffre d'affaires	17 840	19 141
PISCINES GROUPE GA	2	29
U1 PPP	2 561	2 994
U2 PPP	5 495	5 389
U4 PPP	4 392	4 319
U5 PPP	3 595	4 431
U6 PPP	1 665	1 865
UNION PISCINES France	8	275
SMP	122	139
Total	17 840	19 141

Répartition géographique	2015	2014
REGION NORD	11 553	11 573
REGION SUD	6 287	7 568
MAROC	-	-
Total	17 840	19 141

En pourcentage du chiffre d'affaires	2015	2014
REGION NORD	64,76%	60,46%
REGION SUD	35,24%	39,54%
	-%	1,50%
Total	100,00%	100,00%

Au niveau du résultat d'exploitation, la répartition par région se présente comme suit (en K€) :

	2015	2014
REGION NORD	111	(256)
REGION SUD	(1 661)	(1 937)
Total	(1 550)	(2 193)



VI-2 REPRISE/ PROV; et TRANSFERTS DE CHARGES - SUBVENTION

(en milliers d'Euros)

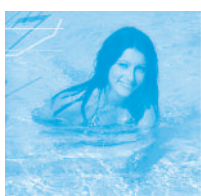
	2015	2014
Transferts de charges :	23	24
Reprises de provisions	262	329
	285	349
Subventions	-	2

VI-3 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
EDF GDF	(129)	(137)
Fioul	(84)	(116)
Eau	(20)	(10)
Carburant	(444)	(546)
Fournitures administratives petit Outillage	(96)	(116)
Assistance Informatique S.Traitance	(139)	(151)
Loyer	(764)	(833)
Entretien	(315)	(369)
Assurance	(652)	(722)
Personnel détaché Intérim	(387)	(381)
Honoraires	(288)	(278)
Foires exposition Publicité	(317)	(400)
Frais Transport	(115)	(122)
F Déplacement	(323)	(378)
Poste Télécom Affranchissement	(94)	(111)
Frais bancaires	(39)	(58)
Divers	(48)	(43)
	(4 254)	(4 769)

- Le montant des charges externe est en baisse de 10.7% par rapport au 31 décembre 2015.
- La baisse de certain poste est lié à la diminution du nombre de bassins livrés : carburant (100 k€)



VI-4 DOTATIONS REPRISES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Variation des provisions sur stock	(198)	18
Variation des provisions sur autres actifs circulants	23	(24)
Variation des provisions pour risques et charges	60	3
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 150)	(1 250)
Variation des provisions sur indemnités de départ en retraite	29	(44)
Dotations Reprises aux amortissements et aux provisions	(1 236)	(1 297)

VI-5 AUTRES CHARGES

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Pertes sur créances irrécouvrables	(109)	(99)
Divers	(5)	(3)
	(114)	(102)

VI-6 RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'Euros)

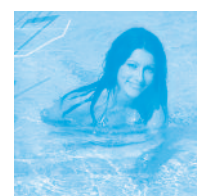
	2015	2014
Revenus de valeurs mobilières de placement, CAT	2	17
Intérêts sur Prêt	-	-
Escomptes Obtenus	-	-
Différence positive de change	-	-
Provision sur titre de participation non consolidés PGAM1	-	134
Pertes sur titres PGAM1	-	(134)
Intérêts sur Crédit Bail	(28)	(47)
Différence négative de change	-	-
Intérêts d'emprunts et agios	(76)	(118)
Résultat financier	(102)	(148)

VI-7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	107	18
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	(154)	(51)
Dotations aux amortissements exceptionnels Divers	(111)	(2)
Dépreciation actifs perte de valeur	(1 406)	-
Provision Reprise pour restructuration Loyers UPF	-	43
Dépreciation nette suite cession Fds commerce U5PPP	(296)	-
Dépreciation nette suite cession Fds commerce U6PPP	(387)	-
Charges exceptionnelles PGAM1 clôture	-	(24)
Protocole transactionnel dédommagement (1)	(34)	(59)
Loyers provisionnés U3PPP, UPF	-	(43)
Régularisation fiscale, PV	10	4
Régularisation sociale	-	7
Quote part subvention d'investissement	60	60
Indemnité d'assurance	-	4
Régularisation clients/fournisseurs	28	12
Régularisation litige clients fournisseurs	(16)	(12)
Autres	(26)	(26)
Autres produits et charges nets	(2 225)	(67)

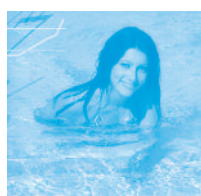
(1) Recours à la négociation privilégiée en matière de sinistre dit «esthétique du gel coat»



VI-8 IMPOTS

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Impôts courants	-	-
Charges (produits) d'impôts différés	(178)	(74)
Total impôts sur les sociétés	(178)	(74)
	2015	2014
Résultat avant impôts, intérêts minoritaires	(3 877)	(2 480)
Impôt sur les résultats calculé au taux applicable en France (33,33%)	(1 292)	(803)
Différence de taux d'impôts des filiales	-	-
Provisions titres de sociétés non consolidées	-	-
Bonis deconsolidation SIP GARD PGAM1	-	-
Amortissements excédentaires	1	26
Taxe sur les véhicules de société	6	7
Amendes et pénalités, provisions pour impôt	1	1
Moins value long terme	-	-
Reintégration levée d'option credit bail immobilier	-	161
Autres réintégrations déductions fiscale (CICE)	(45)	(54)
Autres réintégration fiscale lié a PGAM1	-	-
Différences permanentes	(37)	141
Dotation reprise provision actif impôt	1 151	588
Variation de taux - Ouverture	-	-
Variation de taux - Résultat	-	-
Variation de taux	-	-
Impôt calculé	(178)	(74)
Impôt courant	0	0
Impôt différé	(178)	(74)
Impôt observé	(178)	(74)
	2015	2014
Actifs		
Provision pour retraites	68	78
Marges Internes	44	152
Autres décalages temporaires	149	48
Pertes fiscales reportables	4 134	3 132
	-	-
Impôts différés actifs	4 395	3 410
Passifs		
Amortissements/Reprise nets Dérogatoires	28	28
Etalement Plus Value CT	78	117
Crédit bail	712	970
Provision sur actif d'impôt	3 865	2 714
Impôts différés passifs	4 684	3 829



VENTILATION DE L'IMPÔT

		<u>2015</u>			<u>2014</u>	
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net avant minoritaires	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net avant minoritaires
Courant	(1 652)	-	(1 652)	(2 341)	(35)	(2 306)
Exceptionnel	(2 225)	(178)	(2 047)	(97)	(138)	28
Total	(3 877)	(178)	(3 699)	(2 408)	(39)	(2 334)

VI-9 EFFECTIFS MOYENS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cadres	19,66	22,64
Non cadres	113,57	132,50
Total	133,23	155,14

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	Hommes Femmes Total	Hommes Femmes Total
	115,16 18,07 133,23	134,41 20,73 155,14

VI-10 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

(en Euros)

Au titre du dernier exercice clos (31/12/2015), les rémunérations versées aux administrateurs sont :

	Rémunérations brutes	Avantages en nature	Jetons de présence
Organes de direction	189 331	15 446	0

VI-11 Honoraires des Commissaires aux Comptes de PISCINES GROUPE GA et ses filiales pour l'exercice 2015

	M. Luc CAMPANELLA LE CASSIOPEE 33 AVENUE DES MIMOSAS 06110 Le Cannet				M. Gustave CAMPANELLA 20 rue Latour Maubourg 06400 Cannes				COEXCOM 25, bd Notre Dame 13006 Marseille			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014

Audit

* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés

Emetteur

PISCINES GROUPE GA	18 000	18 000	58,44%	58,44%	27 000	27 000	46,39%	46,39%
--------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Filiales intégrées globalement

U1 PPP					10 400	10 400	17,87%	33,33%
U2 PPP					10 400	10 400	33,77%	33,77%
U3 PPP								
U4 PPP					10 400	10 400	17,87%	33,33%
U5 PPP	10 400	10 400	21,14%	21,14%				
U6 PPP					10 400	10 400	17,87%	33,33%
UNION PISCINES France					2 400	2 400	7,79%	7,79%

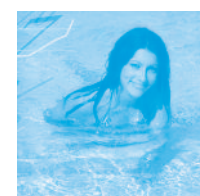
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes

PISCINES GROUPE GA

Sous TOTAL	10400	10 400	100%	100%	30 800	30 800	100%	100%	58 200	58 200	100%	100%
-------------------	--------------	---------------	-------------	-------------	---------------	---------------	-------------	-------------	---------------	---------------	-------------	-------------

* Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement

TOTAL	10400	10 400	100%	100%	30 800	30 800	100%	100%	58 200	58 200	100%	100%
--------------	--------------	---------------	-------------	-------------	---------------	---------------	-------------	-------------	---------------	---------------	-------------	-------------



EVENEMENTS POST-CLOTURE

Des négociations qui ont eu lieu entre M. Andréi et un acquéreur potentiel au cours du second semestre 2015. Ces échanges ont aboutis aux cessions des fonds de commerce des sociétés U5PPP et U6PPP et de leurs crédits-bails immobilier; l'acte de vente a été signé fin janvier 2016. Cette décision s'inscrit dans la cadre de la 4ème résolution de l'assemblée générale du 4 mai 2015. A partir de cette date, les sociétés concernées n'ont plus d'activité ; les premiers acomptes en paiement du prix des fonds de commerce vendus ont été encaissés en février.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Gustave CAMPANELLA
20, rue Latour Maubourg
06400 CANNES

COEXCOM
45 cours Gouffé
13006 Marseille

PISCINES GROUPE GA
Société Anonyme
Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PISCINES GROUPE GA, présentés dans le rapport annuel 2015 aux pages 40 à 62 ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note IV-I REGLES ET METHODES COMPTABLES de l'annexe comptable.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe fait état de la présentation des comptes annuels des sociétés U5 P.P.P. et U6 P.P.P. en valeur liquidative. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Cannes et Marseille, le 26 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes

Gustave CAMPANELLA

COEXCOM
Frédéric DUCHEMIN

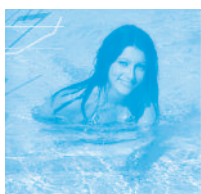


COMPTES SOCIAUX de PISCINES GROUPE G.A. au 31 décembre 2015

I - BILAN

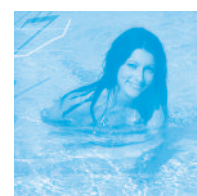
(en milliers d'Euros)

ACTIF	Notes	Valeurs brutes 2015	Amort. / Prov. 2015	Valeurs nettes 2015	Valeurs nettes 2014
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Frais de recherche et développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, licences		1 080	1 080	-	965
Fonds commercial		1 596	1 596	-	186
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
VI-1		2 676	2 676	-	1 151
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techn., mat., outil		139	120	19	59
Autres immob. corporelles		113	105	8	10
Immob. corporelles en cours		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
VI-2		252	225	27	69
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</u>					
Participations		30 545	25 884	4 661	5 924
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immob. financières		149	-	149	149
VI-3		30 694	25 884	4 810	6 073
ACTIF IMMOBILISÉ		33 622	28 785	4 837	7 293
<u>STOCKS ET EN-COURS</u>					
		-	-	-	-
<u>AVANCES & ACOMPTES VERSÉS/COM.</u>					
		3	-	3	3
		3	-	3	3
<u>CRÉANCES</u>					
Clients et comptes rattachés		1 739	414	1 325	1 499
Autres créances		9 313	5 697	3 616	3 926
VI-4		11 052	6 111	4 941	5 425
<u>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</u>					
Actions propres		-	-	-	-
Valeurs Mobilières de Placement		-	-	-	-
		-	-	-	-
<u>DISPONIBILITÉS</u>					
VI-5		54	-	54	145
ACTIF CIRCULANT		11 109	6 111	4 998	5 573
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>					
		98	-	98	81
TOTAL GENERAL		44 829	34 896	9 933	12 947



(en milliers d'Euros)

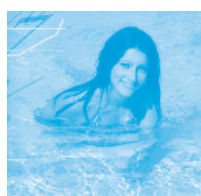
PASSIF		Valeurs nettes	Valeurs nettes
	Notes	2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES PART DE GROUPE</u>			
Capital	dont versé 2 017	2 017	2 017
Primes d'apport, de fusion		31 507	31 507
Ecart de réévaluation		107	107
Réserve légale		202	202
Autres réserves		239	239
Report à nouveau		(25 843)	(23 791)
Résultat de l'exercice		(2 787)	(2 053)
CAPITAUX PROPRES	VI-6	5 442	8 229
Provisions pour risques		15	15
Provisions pour charges		-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	VI-7	15	15
<u>DETTES FINANCIÈRES</u>			
Emprunts & dettes aup. établ. fin.		1	1 989
Emprunts et dettes financ. divers		149	149
	VI-8	150	2 138
<u>AV. & AC. REÇUS S/COM. EN COURS</u>			
		0	0
<u>DETTES DIVERSES</u>			
Dettes fourniss. et cptes rattachés		151	137
Dettes fiscales et sociales		500	465
Dettes/immo. et cptes rattachés		-	-
Autres dettes		3 675	1 964
		4 326	2 566
<u>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</u>			
		-	-
DETTES		4 476	4 704
TOTAL GENERAL		9 933	12 947



II - COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'Euros)

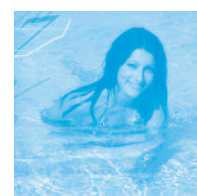
	Notes	2015	2014
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue (B et S)		2 225	2 538
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	VII-1	2 225	2 538
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		-	-
Reprise /prov. et transferts charge		3	4
Autres produits	VII-2	89	95
		92	99
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 317	2 637
<u>CHARGES EXTERNES</u>			
Achats de marchandises		-	-
Variations de stocks de march.		-	-
Achats matières premières		-	-
Achats autres approvisionnements		-	-
Variation de stocks Mat./approv.		-	-
Autres achats et charges externes	VII-3	935	926
		935	926
<u>IMPÔTS, TAXES ET VERS/ ASSIMILÉS</u>			
		79	103
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>			
Salaires et traitements		846	1 013
Charges sociales		327	362
		1 173	1 375
<u>DOTATION D'EXPLOITATION</u>			
Amort. sur immobilisations		22	21
Provis. sur immobilisations		-	-
Provis. sur actif circulant		414	-
Provis. pour risque et charges		-	-
		436	21
<u>AUTRES CHARGES</u>			
		2	-
CHARGES D'EXPLOITATION		2 626	2 426
RESULTAT D'EXPLOITATION		(309)	211
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>			
De participations		400	4 250
Autres intérêts et produits assim.		169	280
Reprise sur prov. et transferts de charges		776	1 420
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		-	-
		1 345	5 950
<u>CHARGES FINANCIÈRES</u>			
Dot. aux amort. et aux provisions		2 790	7 990
Intérêts et charges assimilées		76	255
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes/cess. mob. de plac.		-	-
		2 866	8 245
RESULTAT FINANCIER	VII-4	(1 521)	(2 295)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 830)	(2 084)



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

(en milliers d'Euros)

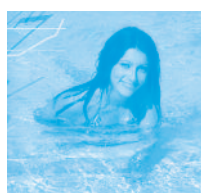
	Notes	2015	2014
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		2	1
Sur opér. de capital, cess. actifs		-	-
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		-	-
Autres opér. de capital		-	-
Reprises/prov. & transf.de charges		-	67
		2	68
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		-	136
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amort. et provis.		1 175	210
		1 175	346
RESULTAT EXCEPTIONNEL	VII-5	(1 174)	(278)
Partic. Salariés Expansion		-	-
Impôts sur les bénéfices	VII-6	(217)	(309)
TOTAL DES PRODUITS		3 663	8 655
TOTAL DES CHARGES		6 450	10 708
BENEFICE OU PERTE		(2 787)	(2 053)



III - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'Euros)

Notes	2015	2014
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net part du groupe	(2 787)	(2 053)
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	22	21
- Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Variation des provisions	3 604	6 711
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations financières	-	134
- Pertes Abandons de créances Groupe	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	839	4 813
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients	(240)	31
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	14	(1)
Variation des stocks	-	-
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	(125)	(6 029)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(351)	(5 999)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	488	(1 187)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions de sociétés, nettes de trésorerie acquise	-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5)	(3)
Acquisitions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations	-	-
Incidence de variation de périmètre	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(5)	(10)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital	-	-
Remboursement des emprunts	(1 983)	(1 470)
Augmentation des emprunts	-	734
Apport en compte courant d'associés	1 414	822
Variation des découverts bancaires	-	-
Avances reçues des tiers, versées aux tiers	(5)	(3)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(574)	83
Incidence des variations de change sur la trésorerie	-	-
Variation de trésorerie	(91)	(1 114)
Trésorerie en début d'exercice	145	1 259
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	54	145



IV - REGLES ET METHODES COMPTABLES

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Malgré la perte dégagée en 2015, le principe de continuité de l'exploitation a été retenu pour la présentation des comptes du Groupe notamment grâce à l'encaissement des cessions des fonds de commerces des filiales U5PPP ET U6PPP qui a permis aux filiales de remonter la trésorerie nécessaire à Piscines Groupe GA pour assurer sa continuité d'exploitation par le remboursement d'une partie de ses avances en compte courant.

II APPARTENANCE À UN PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

PISCINES GROUPE GA SA est la société mère du Groupe du même nom.

III MÉTHODES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

III.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des droits de propriété industrielle nécessaires à l'exploitation du Groupe. Les logiciels sont amortis sur 12 mois répartis au "prorata temporis" sur l'exercice d'acquisition et sur l'exercice suivant.

Les brevets, marques et modèles ne sont pas amortissables. Aucune date de fin n'est prévisible quant à l'avantage que peut en retirer l'entreprise.

Dans le cadre des cessions de fonds de commerce des sociétés U5PPP et U6PPP signées fin janvier, des accords exceptionnels ont été conclus concernant les actifs incorporels. Ces accords spécifiques nous ont conduits à provisionner l'intégralité de la valeur de ces actifs.

III.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire.

Durée de vie estimée des immobilisations :

Eléments	Durée
Constructions, Agencements	20 à 25 ans
Installations techniques	5 à 15 ans
Moules de piscines	15 ans
Matériel et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations Corporelles	5 à 15 ans

III.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à la clôture de l'exercice. La valeur d'usage s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité résultant des dernières estimations du management, de la quote-part de situation nette détenue et de la valeur de l'actif net réévaluée. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation est enregistrée.

III.4 Stock et en-cours

Aucun stock ne figure à l'actif de PISCINES GROUPE GA.

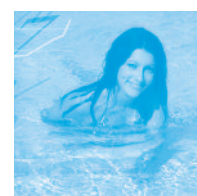
III.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction du risque encouru, l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les ventes sont comptabilisées au moment de la livraison du bien.

Les créances en compte courant Groupe ont fait l'objet d'une évaluation au cas pas cas en relation avec l'évaluation des titres de participation



III.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours d'achats. Leur valeur d'usage est déterminée au cours du dernier prix de rachat connu pour les SICAV. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

III.7 Provisions Risques et Charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors que la société a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie attendue.

Ce poste comprend les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de l'estimation du risque encouru.

III.8 Application de l'intégration fiscale

La société PISCINES GROUPE GA a constitué avec l'ensemble de ses sociétés filiales françaises (U1 PPP, U2 PPP, U4 PPP, U5 PPP, U6 PPP, UPF, SMP,) un groupe fiscal au sens de l'article 223A du CGI par contrat en date du 23 mars 2007 et applicable dès l'exercice ouvert au 1er janvier 2007.

Les caractéristiques de cette convention sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice ; et au titre de l'exercice où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supporte alors une charge d'impôt ;
- Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère, et sont également constatées en produits ou en charges.

V - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

L'activité spécifique de société Holding est de centraliser la trésorerie de ces filiales, et de l'utiliser au mieux de leurs intérêts. L'évolution des autres créances mais aussi des autres dettes est liée à cette gestion qui se constate par la comptabilisation en compte courant des mouvements de trésorerie.

• Le chiffre d'affaires est étroitement lié à l'évolution des charges externes et de la masse salariale de la société. Le chiffre d'affaires varie de -313K€

• La masse salariale baisse de manière significative : -14.70% : 1 173 K€ contre 1 375 K€

• Emprunt bancaire : L'emprunt est totalement soldé. Nous avons remboursé 1.983K€ de capita.

• Autres dettes : Le solde des avances en compte courant d'associé atteint 3.266 k€. La variation nette de l'année 2015 est de 1.413 k€

• Valorisation des titres et des créances sur les filiales

L'Ebitda consolidé négatif nous amène à établir un test de dépréciation sur les titres de participation et créances sur les filiales.

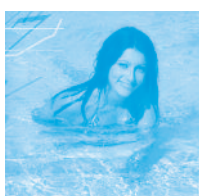
L'approche a été réalisée sur la base d'un Ebitda « normatif » sur 5 ans, déterminé au regard des réalisations passées.

Ce calcul nous a amené à constater une provision supplémentaire de 1.2 M€ sur les filiales françaises

Après cette provision, il y aura une relative similitude entre les comptes sociaux et les comptes consolidés au niveau de la situation nette.

Cette provision traduit le décalage entre les hypothèses qui avaient prévalu à l'introduction du groupe en bourse, avant la crise financière mondiale, et les réalisations dans un marché déprimé.

• Dividendes : Piscines Groupe GA a bénéficié de 400 k€ en dividende provenant de U4PPP.



VI - NOTES SUR LE BILAN

VI-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'Euros)

	2014	Acquisitions Dt exploitation	Dot Excptio	Diminutions	2015
Brevet-Licences-Marques (*)	1 080	-	-	-	1 080
Fonds de commerce	1 596	-	-	-	1 596
Valeurs Brutes	2 676	-	-	-	2 676
Amortissements	(115)	(7)	(958)	-	(1 080)
Provision Dépréciation Fonds commerce	(1 410)	(186)	-	-	(1 596)
Total amortissements / Provisions	(1 525)	(193)	(958)	-	(2 676)
Valeurs Nettes	1 151	(193)	(958)	-	0

(*) dont 957 K€ au titre de la valorisation des droits de propriété industrielle.

Le poste Fonds de commerce correspond au Mali Fusion POP et est totalement déprécié.

VI-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'Euros)

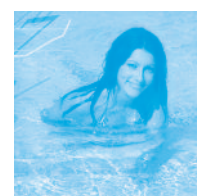
	2014	Acquisitions	Diminutions	Autres	2015
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations tech., matériel et outillage	139	-	-	-	139
Autres immobilisations corporelles	108	5	-	-	113
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances & acomptes/immob corporelles	-	-	-	-	-
Valeurs Brutes	247	5	-	-	252
Amortissements Terrains	-	-	-	-	-
Amortissements Constructions	-	-	-	-	-
Amortissements Install tech, mat et outil	(81)	(40)	-	-	(121)
Amortissements Autres immob corpor.	(98)	(6)	-	-	(104)
Total amortissements	(179)	(46)	-	-	(225)
Valeurs Nettes	68	(41)	-	-	27

VI-3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'Euros)

	2014	Augmentations	Diminutions	Autres	2015
Participations	30 545	-	-	-	30 545
Prêts	-	-	-	-	-
Autres (dépôts, cautions...)	149	-	-	-	149
Immobilisations financières	30 694	-	-	-	30 694

“Autres immobilisations financières” correspondent aux dépôts de garantie liés aux baux donnant jouissance de l’usine de Gémenos 105K€ et de celle d’Aigues-Vives 44K€.



Titres de Participation

(en milliers d'Euros)

		Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% Détention
U1 PPP	2 500 titres	1 005	1 005	-	100%
U2 PPP	245 titres	9 645	9 645	-	49%
U4 PPP	1 000 titres	8 316	3 655	4 661	100%
U5 PPP	60 000 titres	4 900	4 900	-	100%
U6 PPP	30 000 titres	2 882	2 882	-	100%
UNION PISCINES France	750 titres	3 741	3 741	-	75%
SMP	400 titres	56	56	-	80%
TOTAL VALEURS BRUTES		30 545	25 884	4 661	

• Dépréciation titres participations

Pour U2PPP et U4PPP l'approche a été réalisée sur la base d'une valorisation basée sur 5 années d'un Ebitda « normal » déterminé au regard des réalisations passées.

Ce calcul nous a amené à constater une provision supplémentaire de 1.2M€ sur les filiales françaises.

VI-4a ETAT DES CRÉANCES

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Comptes clients (1)	1 651	1 285
Factures à établir (1)	88	213
Provisions pour dépréciation	(414)	-
Créances nettes	1 325	1 498
(1) dont entreprises liées	1 736	1 470
Créances sur l'Etat	27	35
Créance cice cvae	174	205
Comptes courant IS intégration fiscale	244	337
Comptes courant Groupe	8 859	8 290
Fournisseurs débiteurs	-	5
Autres créances Groupe	-	-
Autres créances Divers	-	-
Charges constatées d'avance	98	82
Dépréciation compte courant Groupe	(5 697)	(4 946)
Autres actifs circulants nets	3 705	4 008

L'activité spécifique de la société holding est de centraliser la trésorerie du groupe, et de l'utiliser au mieux de ses intérêts et de ceux des filiales. L'évolution des autres créances mais aussi des autres dettes est liée à cette gestion qui se constate par la comptabilisation en compte courant des mouvements de trésorerie.

La provision pour dépréciation Groupe concerne U1 PPP pour 3.110 K€ U6 PPP pour 1.362 K€ UPF pour 1.650K€, U5PPP pour 176 K€, SMP 260 K€, U2 PPP 500 K€

VI-4b VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE

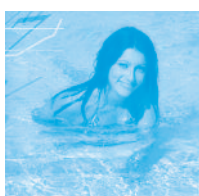
(en milliers d'Euros)

	- de 1 an	+ de 1 an	Total
Avances et acomptes versés/cde en cours	3	-	3
Clients	1 739	-	1 739
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances	445	8 859	9 304
Charges constatées d'avance	98	-	98
Total	2 285	8 859	11 144

VI-5 TRESORERIE

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Val. Mob. de Placement, Contrat à terme	-	-
Disponibilités	54	145
Trésorerie	54	145



VI-6 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)

	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total de capitaux propres
Situation clôture 31/12/2011	2 017	31 507	107	441	(1 553)	(885)	31 634
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	-	-	(885)	885	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(13 828)	(13 828)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Situation clôture 31/12/2012	2 017	31 507	107	441	(2 438)	(13 828)	17 806
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	-	-	(13 828)	13 828	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(7 524)	(7 524)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Situation clôture 31/12/2013	2 017	31 507	107	441	(16 266)	(7 524)	10 282
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	-	-	(7 524)	7 524	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(2 053)	(2 053)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Situation clôture 31/12/2014	2 017	31 507	107	441	(23 790)	(2 053)	8 229
Augmentation de Capital	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du Résultat	-	-	-	-	(2 053)	2 053	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	(2 787)	(2 787)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Situation clôture 31/12/2015	2 017	31 507	107	441	(25 843)	(2 787)	5 442

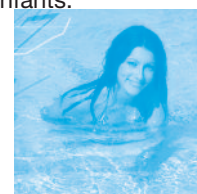
- Répartition de capital et des droits de vote (au 31/12/2015)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/01/2006 a décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

Actionnaires	Actions pleine propriété	Nu propriété	Usufruit	% capital pleine prop.	% capital pleine propri. et nu prop.	% capital P. P. et usufruit
ANDREI Gérard	2 022 191		163 076	65,16%	65,16%	70,41%
GA FINANCES	95 371			3,07%	3,07%	3,07%
ANDREI Patricia	69 347		163 074	2,23%	2,23%	7,49%
ANDREI Pascale	145 985	155 805		4,70%	9,72%	4,70%
ANDREI Sandra	147 591	155 805		4,76%	9,78%	4,76%
NECCO Geoffrey	47 155	7 270		1,52%	1,75%	1,52%
NECCO Florent	47 155	7 270		1,52%	1,75%	1,52%
SCI CAPRIERS	2 752			0,09%	0,09%	0,09%
FAUREL Jean-Michel	12 170			0,39%	0,39%	0,39%
FERNANDES Albert	15 937			0,51%	0,51%	0,51%
PROXINVEST	1			0%	0%	0%
RIGNANESE Jean	80			0%	0%	0%
ACHDJEAN Henri	600			0,02%	0,02%	0,02%
BERNARD Pierre	875			0,03%	0,03%	0,03%
CURCOVICH Jean-Claude	81 880			2,64%	2,64%	2,64%
DELCAIRE Jean	1 000			0,03%	0,03%	0,03%
Titres ALTERNEXT	87 300			2,81%	2,81%	2,81%
	2 777 390	326 150	326 150	89,49%	100%	100%

M. et Mme ANDREI ont effectué une donation avec réserve d'usufruit au profit de leurs enfants et petits enfants.



VI-7 PROVISIONS ET VARIATION POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'Euros)

	2014	Dotations	Reprises	Reprise provision non utilisée	Autres (fusion)	2015
Risques sociaux	-	-	-	-	-	-
Litiges clients	15	-	-	-	-	15
Prov. pour garantie	-	-	-	-	-	-
Total des provisions	15	-	-	-	-	15

VI-8a DETTES FINANCIERES ET VARIATION

(en milliers d'Euros)

	2014	Augmentations	Diminutions	2015
Emprunts et dettes aup. établ. fin.	1 983	-	(1 983)	0
Intérêts courus	6	-	(5)	1
Emprunts et dettes financ. Divers Caution	149	-	-	149
Total	2 138	-	(1 988)	150

Le poste «Emprunts et dettes financières Divers» correspond aux dépôts de garantie stipulés dans les baux commerciaux au profit des filiales U1 PPP et UPF pour la location de l'usine de Gémenos (105 K€) et de celle d'Aigues Vives (44 K€).

VI-8b EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(en milliers d'Euros)

	Part à - d'1 an	Part de 2 à 5 ans	Part à + de 5 ans	Total
Emprunts et dettes aup. établ. fin.	1	-	-	1
Emprunts et dettes financ. Divers	-	-	149	149
Total	1	-	149	150

VI-9 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Dettes fournisseurs (1)	151	137
Dettes fiscales et sociales	500	465
Clients créditeurs	-	-
Av. à établir Groupe	-	-
Comptes courants Groupe	403	112
Compte courant associé	3 266	1 852
Autres passifs à court terme	5	-
Total passifs à court terme	4 325	2 566

(1) dont entreprises liées à - d'un an

4

-

VI-10 DIVERS

(en milliers d'Euros)

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants au bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54
Dettes fiscales et sociales	101
Disponibilités, charges à payer	1
Autres dettes	5
Total	161
Montant des charges constatées d'avance	Montant
Charges ou produits d'exploitation	98
Charges ou produits financiers	-
Charges ou produits exceptionnels	-
Total	98



VII - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VII-1 CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue (B&S)	2 225	2 538
Chiffre d'affaires	2 225	2 538
U1 PPP	526	575
U2 PPP	560	539
U4 PPP	405	398
U5 PPP	431	443
U6 PPP	202	209
UNION PISCINES France	1	251
SMP	98	97
Divers prestations	2	26
	2 225	2 538

VII-2 AUTRES PRODUITS

PISCINES GROUPE GA étant propriétaire des brevets, licences et marques, le poste "Autres produits" est mouvementé des redevances aux filiales de l'ordre de 89 K€.

VII-3 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'Euros)

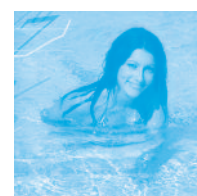
	2015	2014
Petite fourniture	(4)	(4)
Loyer	(229)	(230)
Entretien	(49)	(51)
Assurance	(283)	(282)
Personnel détaché Intérim	(75)	(26)
Honoraires	(82)	(74)
Publicité	(86)	(103)
F. Déplacement Réceptions	(37)	(51)
Poste Télécom Affranchissement	(31)	(34)
Frais bancaires, commission OSEO	(22)	(35)
Divers	(37)	(36)
	(935)	(926)

Le poste « charges externes » est maîtrisé avec un solde à 935 K€.

VII-4 RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Produits Financiers de participations (1)	400	4 250
Produits cession VMP, contrat à terme	-	13
Intérêts sur Prêt Groupe (1)	169	267
Intérêts d'emprunts et agios	(75)	(119)
Pertes sur titres PGAM1	-	(133)
Intérêts Compte courant Groupe (2)	(1)	(3)
Abandon de créance Groupe (3)	-	-
Dotation - Reprise Provision pour dépréciation (3)	(2 014)	(6 570)
Résultat financier	(1 521)	(2 295)



VII-4 a Résultat financier relatif aux entreprises liées (intégrées globalement)

(en milliers d'Euros)

	2015	2014
Produits (1)	569	4 517
Charges (2)	-	-
(1) Produits financiers facturés aux filiales		
U1 PPP	52	118
U2 PPP	41	1
U3 PPP	-	-
U4 PPP	-	-
U5 PPP	29	71
U6 PPP	38	73
SMP	4	3
UPF	5	1
Total Produits	169	267
(1) Dividendes reçus		
U2 PPP	-	2 450
U4 PPP	400	1 800
Total Produits financiers de participations	400	4 250
(2) Charges facturées par les filiales		
U2 PPP	(-)	(2)
U4 PPP	(1)	(1)
UNION PISCINES FRANCE	-	-
Total Charges	(1)	(3)
(3) dotation reprise provision pour dépréciation		
PGA M1	-	134
U1 PPP	(506)	1 286
U2 PPP	(1 041)	(3 238)
U4 PPP	(666)	(1 228)
U5 PPP	331	(2 392)
U6 PPP	445	(366)
UNION PISCINES FRANCE	(261)	(766)
SMP	(316)	-
Total Charges	(2 014)	(6 570)

VII-5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'Euros)

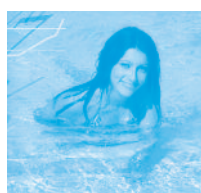
	2015	2014
Produit cession éléments actifs corporels	-	-
Produit cession immobilisations Financières	-	-
Reprise de provisionCompte courant et facture PGAM1	-	67
Créance irrécouvrable PGAM1 (Maroc)	-	(91)
Dépreciation immobilisation	(31)	-
Dépreciation Mali technique POP (fond commercial)	(186)	(210)
Dépreciation Brevets	(958)	-
Val nette comptable éléments d'actifs cédés	-	-
Val nette comptable éléments des imm Financières cédées	-	-
Divers	2	-
Résultat exceptionnel	(1 174)	(278)

VII-6 IMPOTS

La charge d'impôt en l'absence d'intégration fiscale aurait été nulle.

Un groupe fiscal est constitué depuis le 1er janvier 2007 en application des articles 223A et suivants du CGI. La convention d'intégration fiscale applique le principe de neutralité qui laisse l'économie d'impôt à la société PISCINES GROUPE GA, tête de groupe fiscal, sans engagement à la restituer en cas de retour à une situation bénéficiaire.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice (et non comme une simple économie de trésorerie) sur l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera une charge d'impôt. Sur l'exercice 2015 l'économie d'impôt réalisée est de 217 K€.



VIII- AUTRES INFORMATIONS

VIII-1 EFFECTIFS MOYENS

	2015	2014
Cadres	7,42	8,63
Non cadres	14,3	14,69
Total	21,72	23,32

31/12/2015			31/12/2014		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
5,91	15,81	21,72	5,49	17,83	23,32

VIII-2 REMUNERATION GROUPE DES MANDATAIRES SOCIAUX

(en Euros)

Au titre du dernier exercice clos (31/12/2015), les rémunérations versées aux administrateurs sont :

Rémunérations brutes	Avantages en nature	Jetons de présence
Organes de direction	189 331	15 446
		0

VIII-3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'Euros)

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres (avant affectation des résultats) hors capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur Brute	Comptable Nette	Prêts et avances consentis par société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat (Bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
----------------------------	---------	---	-----------------------------------	--------------	-----------------	---	---	---	--	--

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :**1. Filiales (+ 50% du capital)**

U1 PPP	152	(1 017)	100%	1 005	-	3 110	-	3 139	(2 196)	-
U4 PPP	500	152	100%	8 316	4 661	-	-	4 606	478	400
U5 PPP	600	(341)	100%	4 900	-	1 160	225	3 880	(351)	-
U6 PPP	300	(1 307)	100%	2 882	-	2 040	331	1 941	(825)	-
SMP	8	(119)	80%	56	-	260	-	123	(123)	-
UPF	152	(175)	75%	3 741	-	288	-	8	(363)	-

2. Filiales (Entre 10 et 50% du capital)

U2 PPP	152	458	49%	9 645	-	2 000	-	5 829	(155)	-
--------	-----	-----	-----	-------	---	-------	---	-------	-------	---

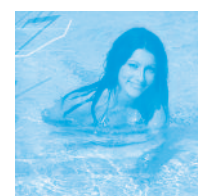
B- Renseignements globaux concernant toutes les filiales ou participations :**1. Filiales (+ 50% du capital)**

a) Filiales françaises (ensemble)	20 900	4 661	6 858	556	13 697	(3 383)	400
b) Filiales étrangères (ensemble)	-	-	-	-	-	-	-

2. Participations

a) Dans les sociétés françaises (ensemble)	9 645	-	2 000	-	5 829	(155)	-
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)							

La holding détient directement ou indirectement 100% de ses filiales.



VIII-4 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 103 540	0,65
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 103 540	0,65

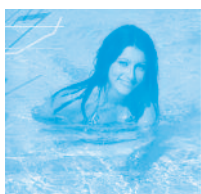
VIII-5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Autres	Provisions
Engagements données					
Prêt engagement du Groupe	559	-	559	-	
Total	559	-	559	-	
Engagements IDR					71
Engagements reçus					
M. ANDREI	-	-	-	-	-
OSEO BDPME	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	
Engagements réciproques					
Total	-	-	-	-	

L'engagement donnée de 559 K€ correspond au capital restant dû des crédits bails immobilier de U5PPP et U6PPP. Ces contrats ont été cédés en date du 01 février 2016.

VIII-6 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Des négociations qui ont eu lieu entre M. Andréi et un acquéreur potentiel au cours du second semestre 2015. Ces échanges ont aboutis aux cessions des fonds de commerce des sociétés U5PPP et U6PPP et de leur crédit-bail ; l'acte de vente a été signé fin janvier 2016. Cette décision s'inscrit dans la cadre de la 4ème résolution de l'assemblée générale du 4 mai 2015. A partir de cette date, les sociétés concernées n'ont plus d'activité ; les premiers acomptes en paiement du prix des fonds de commerce vendus ont été encaissés en février.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Gustave CAMPANELLA
20, rue Latour Maubourg
06400 CANNES

COEXCOM
45 cours Gouffé
13006 Marseille

PISCINES GROUPE GA

Société Anonyme
Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PISCINES GROUPE GA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note IV-I REGLES ET METHODES COMPTABLES de l'annexe comptable.

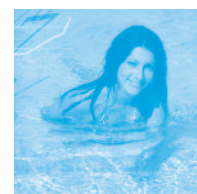
II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « Immobilisations incorporelles » de la note III.1 de l'annexe expose les principes de comptabilisation et les règles et méthodes de valorisation des immobilisations incorporelles. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues ainsi que les valorisations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs, assurés, que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Les paragraphes « Immobilisations financières » et « Evénements importants de la période » des notes III.3 et V de l'annexe exposent les principes de comptabilisation et les règles et méthodes de valorisation des immobilisations financières. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues ainsi que les valorisations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs, assurés, que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

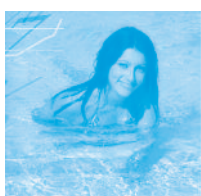
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Gustave CAMPANELLA

Cannes et Marseille, le 26 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes

COEXCOM
Frédéric DUCHEMIN



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Gustave CAMPANELLA
20, rue Latour Maubourg
06400 CANNES

COEXCOM
45, cours Gouffé
13006 Marseille

PISCINES GROUPE GA
Société Anonyme
Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

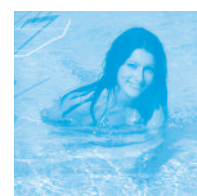
A. Protocole d'accord avec la société GA TECH

Votre société a conclu un protocole d'accord avec la société GA TECH le 20 avril 2009. Cette convention stipule qu'en contrepartie de la mise à disposition de moyens humains et techniques à la société GA TECH, celle-ci consent à la société Piscines Groupe GA une utilisation gratuite des divers droits de propriété intellectuelle déposés.

Un conseil d'Administration du 12 mars 2015 a autorisé la signature d'un avenant, ce dernier a été signé le 16 mars 2015. Il précise entre autre :

- L'exploitation des droits concédés le 20 avril 2009 n'a pas généré pour la société PISCINES GROUPE GA les profits qu'elle en escomptait.
- Qu'il est souhaitable d'accroître au bénéfice de PISCINES GROUPE GA le périmètre d'exploitation des droits détenus par la société GATECH sur les brevets, marques et modèles dans le domaine du mobilier urbain et de la collecte des déchets ménagers (notamment les marques Abritener, Puitener et Tritener, ainsi que le brevet afférent à un conteneur à déchets).
- Que la faculté de résiliation de la société PGGA est ramenée à un mois.

Personne concernée : M. Gérard ANDREI - PDG



B. Convention de gestion centralisée de trésorerie:

Votre société a conclu une convention de gestion centralisée de trésorerie avec ses filiales et la société GA Finance. Cette convention a été modifiée en 2015.

En rémunération des avances faites aux sociétés débitrices votre société perçoit un intérêt au taux de 2 % (il était de 4.50 % en 2014).

La société prêteuse perçoit un intérêt égal à 0.20 %.

En rémunération de son activité gestionnaire, votre société perçoit de chaque société une commission dite administrative égale à 0,5% (pour 0.7 % précédemment) annuel et au prorata temporis sur les sommes mises à la disposition des sociétés bénéficiaires des avances en trésorerie qui sera réglée à l'expiration de chaque trimestre civil ou lors du remboursement des fonds avancés.

Sur l'exercice, votre société a eu la position de prêteuse et d'emprunteuse. Les charges et les produits financiers enregistrés au cours de l'exercice 2015, au titre de cette convention sont les suivants :

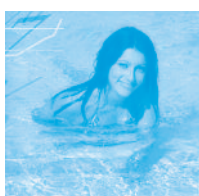
Société prêteuse	Société bénéficiaire de l'emprunt	Personnes intéressées	Date du contrat	Intérêts comptabilisés sur l'année 2015 aux taux 2.00 %	Commissions administratives	Date du PV CA
Piscines Groupe GA	U2PPP	Gérard ANDREI	03/04/2006	40 707.22 €	10 176.81 €	03/04/06 22/12/10
Piscines Groupe GA	U1PPP	Gérard ANDREI	03/04/2006	51 739.35 €	12 939.84 €	03/04/06 22/12/10
Piscines Groupe GA	U5PPP	Gérard ANDREI	03/04/2006	29 070.42 €	7 267.60 €	03/04/06 22/12/10
Piscines Groupe GA	U6PPP	Gérard ANDREI	03/04/2006	38 230.80 €	9 557.70 €	03/04/06 22/12/10
Piscines Groupe GA	UPF	Gérard ANDREI	03/04/2006	4 515.14 €	1 128.79 €	03/04/06 22/12/10
Piscines Groupe GA	SMP	Gérard ANDREI	03/04/2006	4 295.54 €	1 073.89 €	03/04/06 22/12/10
T O T A L				168 558.47 €	42 144 63 €	

Société prêteuse	Société bénéficiaire de l'emprunt	Personnes intéressées	Date du contrat	Intérêts comptabilisés année 2015 au taux de 0,20 %	Date du PV CA
U4PPP	PGGA	Gérard ANDREI	03/04/2006	479.47 €	03/04/06 22/12/10

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



C. Avance en compte courant de la société GA Finances

La société GA Finances a consenti à votre société une avance en compte courant d'un montant d'un million cinq cent soixante mille euros productive d'un intérêt de 2.87 % l'an pour l'exercice clos le 31.12.2014.

Cette avance a généré des intérêts pour un montant de 29 192.48 euros sur le dit exercice, le compte courant de GA Finances au 31.12.2014 s'élevait à : 1589 192.48 euros. Sur l'exercice 2015 des apports complémentaires ont été effectués pour un montant de 339 600.00 euros et des intérêts au taux de 2.15 % ont été calculés pour un montant de 41 242.59 euros, ce qui porte le compte courant de GA Finances à 1 970 035.07 euros au 31.12.2015.

Votre conseil d'administration a autorisé cette convention en date du 18 septembre 2014.

D. Avance en compte courant de Monsieur Gérard Andréi

Une convention de compte courant d'associé a été signée en date du 15 octobre 2014 entre M. Gérard ABDREI et la société Piscines Groupe GA. Le montant du compte courant à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 1 295 519.79 euros. Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

Votre conseil d'administration a autorisé cette convention en date du 10 octobre 2014.

E. Contrats de prestations de services

Votre société avait conclu diverses conventions de prestations de services de nature comptable, fiscale et d'administration avec un certain nombre de sociétés tierces du groupe. Les dossiers ont été transférés à un cabinet comptable, hormis GA TECH. Votre société ne garde que la transmission d'information le prix des prestations est fixé au taux horaire de 40€. Votre société a facturé au cours de l'exercice 2015 au titre de ces prestations les montants hors taxes suivants :

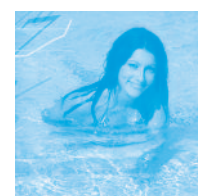
PRESTAIRES	SOCIETE CONTRACTANTE	DATE CONTRAT	MONTANT FACTURE HT	DATE PV CA
Piscines Groupe GA	SCI JEANGEA	04/12/09	300 €	02/12/09
Piscines Groupe GA	SCI SANPAS	04/12/09	300 €	
Piscines Groupe GA	SCI SANPAS 13		300 €	
Piscines Groupe GA	SCI SANPAS 30		300 €	
Piscines Groupe GA	SCI INVEST 13	04/12/09	300 €	
Piscines Groupe GA	SARL GA TECH	04/12/09	540 €	
TOTAL			2 040 €	

F. Contrat de location-gérance des fonds POP et ASTILA PISCINES

Par contrat en date du 25 octobre 2007 et suite à la dissolution sans liquidation des sociétés POP France et ASTILA PISCINES par transmission universelle de patrimoine dans la société Piscines Groupe GA, votre société a conclu un contrat de location avec ses filiales U1PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP et UPF, relatif à l'exploitation des fonds de commerce POP et ASTILA PISCINES répartie en fonction de la zone d'implantation de chacun des locataires gérants.

La redevance contractuelle est égale à 3,5% du chiffre d'affaires provenant de la vente des piscines de marque POP et ASTILA PISCINES.

Votre société a facturé aux sociétés concernées, au titre de l'exercice 2015 les montants hors taxes suivants :



Bailleur	Locataire-Gérant	Date du contrat	Montant facturé sur l'année 2013 Fonds POP	Montants versées sur l'année 2013 Fonds Astila	Date du PV CA
Piscines Groupe GA	U1PPP	25/10/2007	1 641 €	12 351 €	22/10/2007
Piscines Groupe GA	U2PPP	25/10/2007	13 350 €	13 585 €	22/10/2007
Piscines Groupe GA	U4PPP	25/10/2007	38 821 €	9 250 €	22/10/2007
Piscines Groupe GA	U5PPP	25/10/2007	10 576 €	19 437 €	22/10/2007
Piscines Groupe GA	U6PPP	25/10/2007	3 851 €	8 066 €	22/10/2007
T O T A L			68 239 €	62 689 €	

G. Contrats de licence de droits de propriétés industrielles

Votre société a conclu une convention de licence de propriété industrielle signée le 10 janvier 2006 et prévoyant l'utilisation des brevets, marques, modèles et dessins par ses filiales. Votre société a facturé aux sociétés concernées, au titre de l'exercice 2015, les montants hors taxes suivants :

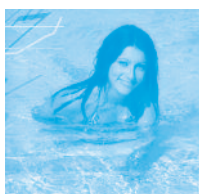
Société concédant	Société concessionnaire	Date du contrat	Montant facturé sur l'année 2015	Date du PV CA
Piscines Groupe GA	U1PPP	10/01/2006	14 325 €	09/01/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U2PPP	10/01/2006	26 601 €	09/01/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U4PPP	10/01/2006	21 022 €	09/01/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U5PPP	10/01/2006	17 718 €	09/01/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U6PPP	10/01/2006	8 894 €	09/01/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	Union Piscines France	10/01/2006	0 €	09/01/2006 et 15/12/2006
T O T A L			88 560 €	

H. Convention de mise à disposition de personnel

Votre société a conclu une convention de mise à disposition de personnel signée le 2 mars 2006, avec effet rétroactif au 1er janvier 2006. Le personnel détaché est refacturé aux sociétés concernées sans marge additionnelle.

A ce titre, votre société a facturé au cours de l'exercice 2015, les montants suivants hors

Société « employeur »	Société utilisatrice	Date du contrat	Montant facturé sur l'année 2015	Date du PV CA
Piscines Groupe GA	U1PPP	10/01/2006	17 965 €	02/03/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U2PPP	10/01/2006	111 707 €	02/03/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U4PPP	10/01/2006	99 221 €	02/03/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U5PPP	10/01/2006	84 806 €	02/03/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	U6PPP	10/01/2006	38 121 €	02/03/2006 et 15/12/2006
Piscines Groupe GA	Société de Moulage Provençal	10/01/2006	23 091 €	02/03/2006 et 15/12/2006
T O T A L			374 911 €	



I. Convention de cautionnement

Votre société a maintenu les engagements pris vis-à-vis de ses filiales et autorisés par votre Conseil d'Administration, et se porte caution solidaire pour la totalité des engagements suivants :

- U5PPP :

- crédit-bail immobilier de 1.534.194 € d'OSEO BDPME d'une durée de 12 ans consenti le 1er septembre 2005.
Capital restant dû au 31/12/2015 : 224 664 €

- U6PPP :

- crédit-bail immobilier de 1.427.583 € d'OSEO BDPME d'une durée de 12 ans consenti le 1er juillet 2006.
Capital restant dû au 31/12/2015 : 333 975 €

Votre conseil d'administration a autorisé ces conventions en date du 14 février 2005.

J. Convention de prestations de services

Votre société a conclu une convention de prestations de services avec ses filiales ci-dessous. Convention approuvée par le Conseil d'administration du 8 décembre 2006.

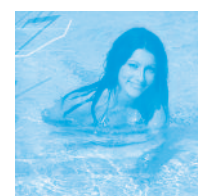
Votre société fournit à ses filiales son assistance et ses conseils dans les domaines : financier, comptable, juridique, des ressources humaines, de l'administratif et de la production. A ce titre, votre société a facturé au cours de l'exercice 2015, aux sociétés concernées, les montants hors taxes suivants :

HOLDING Animatrice	Prestations Fournies à :	Date du contrat	Montant facturé sur l'année 2015	Date du PV CA
Piscines Groupe GA	U1PPP	10/01/2006	160 357 €	08/12/2006
Piscines Groupe GA	U2PPP	10/01/2006	301 725 €	08/12/2006
Piscines Groupe GA	U4PPP	10/01/2006	191 467 €	08/12/2006
Piscines Groupe GA	U5PPP	10/01/2006	238 388 €	08/12/2006
Piscines Groupe GA	U6PPP	10/01/2006	84 992 €	08/12/2006
Piscines Groupe GA	Société de Moulage Provençal	10/01/2006	13 329 €	08/12/2006
T O T A L			990 168 €	

Cannes et Marseille, le 26 avril 2016
Les Commissaires aux Comptes

Gustave CAMPANELLA

COEXCOM
Frédéric DUCHEMIN



Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2016

PREMIERE RESOLUTION : Proposition d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de (2 786 738,24) €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION : Proposition d'affectation du résultat.

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice s'élevant à (2 786 738,24) € : En totalité en report nouveau.

En outre, l'assemblée générale constate que la société n'a pas distribué de dividende au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION : Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de (3 698 854) €.

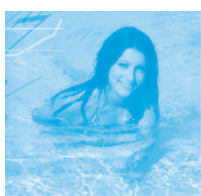
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION : Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

L'assemblée, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L.225-38 du Code de commerce, approuve les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION : Cessions des fonds de commerces des sociétés U5 PPP et U6 PPP

L'assemblée générale donne acte des cessions des fonds de commerces des sociétés U5 PPP et U6 PPP négociées par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2015, avec effet au 1er février 2016, conformément à l'assemblée générale du 12 juin 2015.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTRÔLE

Conseil d'Administration

Gérard ANDREI	Président du Conseil d'Administration
Pascale ANDREI	Administratrice
Sandra ANDREI	Administratrice

Direction Générale

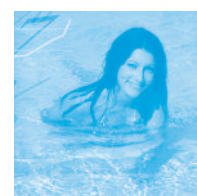
Gérard ANDREI	Directeur Général
Pascale ANDREI	Directrice Générale
Sandra ANDREI	Directrice Générale
Pierre ABRAM	Directeur des Affaires Juridiques
Jean-Claude CURCOVICH	Directeur Commercial
Jean-Michel FAUREL	Directeur Administratif et Financier

Commissaires aux comptes

Frédéric DUCHEMIN	COEXCOM
Gustave CAMPANELLA	

PISCINES GROUPE GA

SA au capital de 2 017 301 euros
RCS 377 847 637 00016 Marseille
Parc d'Activités - Quartier du Douard RN 8 13420 Gémenos
Tél : 04 42 32 03 32 / Fax : 04 42 32 09 15
www.piscinesgroupega.com





PISCINES PROVENCE POLYESTER, UNION PISCINES France, POP PISCINES EUROPE, ASTILA PISCINES, OLYMPE PISCINES, DX PISCINES, et SOCIÉTÉ de MOULAGE PROVENÇAL sont des enseignes de PISCINES GROUPE GA





Piscines Groupe GA...La passion



PISCINES GROUPE GA

SA au capital de 2 017 301 euros

RCS 377 847 637 00016 Marseille

Parc d'Activités - Quartier du Douard RN 8 13420 Gémenos

Tél : 04 42 32 03 32 / Fax : 04 42 32 09 15

www.piscinesgroupega.com